

**ETUDIANTS !**

**MIDI**  
2010

**Gagnez un voyage  
pour les USA**



**Le Midi Libre lance très bientôt  
un Super Concours Tombola**



RESTEZ A L'AFFUT DE VOTRE QUOTIDIEN DE NOMBREUSES SURPRISES VOUS Y ATTENDENT

**DES VILLAGEOIS  
FERMENT LE SIÈGE  
DE L'APC DE TAOUGERGA  
(BOUMERDES)**

Page 4

ISSN : 1112-7449

**MIDI**

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 916 Lundi 15 mars 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**LE PROJET  
DE LA VOITURE  
ALGÉRIENNE  
EN ROUTE**

Lire notre supplément économie  
en pages 11, 12, 13 et 14

**LE MINISTRE MENACE DE RECOURIR À DE SÉVÈRES SANCTIONS**

# **BARKAT DECLARE ILLEGALE LA GREVE DES MEDECINS**

Lire page 2



Ph / Fouzi B. Midi Libre



Ph / Fouzi B. Midi Libre

## **Saïfi et Meghni signent un contrat avec Soummam**

Lire en page 17

LE MINISTRE MENACE DE RECOURIR À DE SÉVÈRES SANCTIONS

# Barkat déclare illégale la grève des médecins

Après près de quatre mois de grève illimitée, initiée par les syndicats des médecins généralistes et spécialistes, et qui paralyse le secteur de la santé publique, le ministre de la Santé, Saïd Barkat, est sorti de sa réserve pour déclarer que cette protestation est « purement illégale ».

PAR AMEL BELHOCINE

Selon le premier responsable du secteur, la justice a déclaré la grève de l'Intersyndicale des praticiens de la santé publique illégale. « Nous allons devoir passer à l'acte et prendre les mesures nécessaires à l'encontre de ses syndicats », a hier à Alger, martelé le ministre de la Santé, en marge de l'ouverture du Salon du médicament générique. En effet, selon ce dernier, les revendications des blouses blanches sont loin d'être légitimes, puisqu'elles se projettent au delà des lois de la Fonction publique. « Les médecins récla-



Saïd Barkat, ministre de la Santé.

ment des logements de fonction, ou encore les mêmes statuts pour les pharmaciens et les médecins généralistes, ce qui est illogique », a-t-il déclaré. Il poursuit : « On ne peut pas outrepasser les lois de la Fonction publique ». Le ministre a, en

outre, affirmé que la grève est « manipulée » accusant les syndicalistes de vouloir utiliser ce mouvement de protestation pour en tirer des dividendes à des fins strictement personnelles

Pour rappel, la grève de la santé, enta-

mée le 24 décembre 2009 par les praticiens généralistes adhérents au SNPSP, et le 4 janvier dernier par les médecins spécialistes adhérents au SNPSSP, a paralysé l'ensemble des structures de santé publique au détriment des malades. Dénonçant le mépris des pouvoirs publics quant à leur situation socioprofessionnelle, les blouses blanches sont passées à la vitesse supérieure en investissant les rues des plus grandes wilayas. Ils ont observé un rassemblement devant le Palais du gouvernement et un autre devant la Présidence, ce qui leur a valu l'ouverture des portes du dialogue. En revanche, les négociations entamées avec la tutelle n'ont pas abouti à grand-chose, ce qui est sous-entend le retour à la protestation. Cependant, le ministre, interrogé sur la grogne que connaît son secteur, a tenu à préciser que les structures de santé assurent les services en dépit de la grève, tout en accusant les médias d'être responsables de la polémique entourant la protestation du personnel médical. « Tout marche normalement, c'est la presse qui en fait toute une histoire », a-t-il lancé. Cette sortie médiatique du ministre Barkat va certainement créer une nouvelle polémique au sein du personnel de la santé. Affaire à suivre... **A. B.**

OUVERTURE DU 1<sup>ER</sup> SALON INTERNATIONAL DU MÉDICAMENT GÉNÉRIQUE

## Saidal aux abonnés absents

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Saïd Barkat a procédé, hier, à l'ouverture officielle de la première édition du Salon international du médicament générique en Algérie. Tenu à Alger, au Palais des expositions de la Safex, ce salon permet, en effet, à ses visiteurs de découvrir le médicament générique, sa conformité et autres efficacités, et ce, auprès d'institutions médicales, fabricants de machine, laboratoires, ou encore édition spécialisée. « Cette manifestation a pour but de booster la production nationale en matière de produits pharmaceutiques », a déclaré le ministre. La part du médicament générique dans le marché national est de 48%. Cette production, selon Barkat, a fait baisser les importations de médicaments de près de 9%. Par ailleurs, et alors que tous les participants, nationaux et étrangers, ont répondu présents à cette manifestation pharmaceutique, première

du genre, le leader du médicament générique en Algérie, en l'occurrence l'entreprise Saidal, a brillé par son absence. Saidal, qui a été le premier producteur pharmaceutique à lancer la culture du médicament générique, s'est affiché parmi les absents. L'ensemble des exposants que nous avons approchés nous ont expliqué cette lacune par un éventuel désaccord entre Saidal et les organisateurs. En revanche, ces derniers ont nié tout conflit avec le premier producteur pharmaceutique national. « Saidal a été la première société sollicitée. Ses responsables ont été conviés à ce salon mais, apparemment, ils sont pris par d'autres engagements », s'est contentée de dire l'organisatrice du salon, Guellif Lamia. Par ailleurs, et selon cette dernière, ce salon a pour principal objectif de sensibiliser les pharmaciens ainsi que les citoyens à recourir aux produits génériques, boycottés par le passé. La réticence envers ce médicament, produit locale-

ment à partir d'une molécule d'origine, s'est fait sentir les premières années de son lancement. « Les citoyens appréhendaient beaucoup le médicament produit localement, doutant de son efficacité. Il a fallu plus de 5 ans pour voir nos ventes augmenter. On est d'ailleurs passé de 20% à 50% de produits génériques vendus », nous a expliqué le responsable commercial de IVPP, spécialisé dans l'importation et la vente de produits pharmaceutiques. Pour sa part, le représentant de la société pharmaceutique jordanienne, Dar Al Dawa, nous a affirmé que la vente des produits génériques a grimpé ces deux dernières années. « Le médicament générique s'impose dans le marché et se fait demander de plus en plus, ce qui encourage sa production », nous a déclaré le délégué commercial du stand de Dar Al Dawa, Nacim Alleg. Cette entreprise qui collabore avec Saidal aura prochainement sa propre usine de production à Sidi Abdallah. Selon les

chiffres avancés par le ministre, la production nationale est passée de 27% en 2008 à 38% en 2009. Pour sa part, le président du Syndicat national des pharmaciens (Snapo), Messaoud Belambri, a mis l'accent sur la sensibilisation et l'information des citoyens concernant l'efficacité de ses produits génériques destinés à tous les genres de pathologies ou autres problèmes de santé. « Il faut expliquer aux malades que ces produits sont réalisés en conformité avec la législation nationale et internationale en vigueur. L'efficacité de ces médicaments est la même par rapport aux médicaments de référence, les tests sont bioéquivalents », a-t-il dit. En outre, il est utile de signaler que le salon, ouvert aux professionnels de la santé lors des premiers jours, ouvrira également ses portes au grand public, particulièrement aux étudiants en médecine ou en pharmacie. La durée du salon est fixée du 14 au 17 du mois en cours. **A. B.**

LARGE DES CÔTES ALGÉRIENNES

## Les étrangers exclus de la pêche au thon rouge

PAR INES AMROUDE

Les exploitants étrangers ne participeront plus, à partir de cette année, à la campagne de pêche au thon rouge dans les eaux sous juridiction algérienne, qui seront désormais réservées aux opérateurs nationaux.

« A partir de cette année, les exploitants étrangers n'ont pas le droit de participer à la campagne de pêche commerciale du thon rouge dans les eaux sous juridiction algérienne », indique une responsable au ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques dans une déclaration à l'APS.

Cette décision fait suite à celle de la Commission internationale pour la conservation des tonidés de l'Atlantique

(ICCAT), de ne pas attribuer la pêche de cette espèce aux pays tiers et que chaque pays doit baisser son quota en utilisant ses propres moyens, indique la même source.

L'ICCAT, qui rassemble les Etats pêcheurs, a décidé en 2009 de ramener le quota de pêche autorisé à 13.500 tonnes en 2010 contre 19.500 tonnes l'année d'avant. Chaque année, l'Algérie accorde des licences de pêche des grands migrants halieutiques, pour une durée déterminée allant du 1<sup>er</sup> au 31 mai, rappelle-t-on. Un quota d'affrètement de 223,4 tonnes a été proposé aux exploitants étrangers durant la campagne de 2009.

Le ministère souligne que l'Algérie dispose de thoniers équipés pour la pêche

de ce poisson, précisant, par ailleurs, que l'interdiction par l'Algérie d'exporter cette espèce, dépendra de la décision de la Convention sur le Commerce international des espèces sauvages menacées (CITES), qui se réunira du 13 au 25 mars à Doha au Qatar.

Le thon rouge figure parmi les espèces les plus menacées proposées à l'inscription dans l'annexe I de la CITES, synonyme d'interdiction de son commerce international.

Les espèces inscrites à l'annexe I sont les plus menacées de toutes les espèces animales et végétales couvertes par la Convention, affiliée à l'Onu.

L'annexe II de cette convention impose, quant à elle, de fortes régulations du

commerce des espèces animales et végétales menacées, assorties de permis d'exportation, alors que l'annexe III, fixe aux pays l'émission des conditions d'exploitation et de commercialisation de l'espèce proposée à ce niveau.

L'inscription du thon rouge dans l'annexe I de la convention a été proposée par la principauté de Monaco en 2007 suite à un constat faisant état de disparition des deux tiers des stocks de cette espèce en Méditerranée, et ce, entre 1957 et 2007 et de 82% en Atlantique ouest entre 1970 et 2007.

Grand migrateur, ce poisson se reproduit uniquement dans le golfe du Mexique et en Méditerranée où se font 80% des captures. **I. A.**

PROJET DE LOI CRIMINALISANT LE COLONIALISME

# DIVERSEMENT APPRÉCIÉ AU SEIN DE L'ALLIANCE PRÉSIDENTIELLE

*Décidément, l'Alliance présidentielle se distingue beaucoup plus par ses divergences que par l'harmonie de ses positions.*

PAR AMINE SALAMA

Des fois l'on a l'impression, en effet, que mis à part le soutien indéfectible au programme du président de la République et qui constitue d'ailleurs la raison d'être de ce groupe politique, tout semble séparer les trois partis politiques. Ce constat s'est encore une fois révélé au grand jour avec le projet de loi portant sur la criminalisation du colonialisme. Ainsi le secrétaire général du RND a, publiquement, pris une direction presque opposée à celle de ses deux partenaires, en l'occurrence le FLN et le MSP qui, eux, ne font point mystère de leur indéfectible soutien au projet de loi criminalisant le colonialisme. Certes Ahmed Ouyahia ne s'est pas totalement démarqué de ce projet puis-



Les chefs des partis de l'Alliance présidentielles.

qu'il dira que dans le cas où son parti aurait été consulté, ce qui n'a pas été fait selon lui, «il aurait signé le projet sus-mentionné». Cependant cela ne l'a pas empêché de faire une lecture qui laisse clairement supposer qu'il est loin d'approuver la démarche du FLN et du MSP. D'ailleurs il n'a pas manqué de décocher des fléchettes en direction du vieux parti auquel est

affilié Moussa Abdi, le député initiateur de ce projet. «Le message de Novembre et l'esprit de citoyenneté ne sont pas l'apanage d'une catégorie précise» a-t-il en effet souligné avant d'ajouter que le RND «ne fait pas dans la surenchère». Enfonçant davantage le clou il soutiendra que «le patriotisme est devenu un fonds de commerce», appelant par conséquent à

mettre fin à ce «commerce politique». Tous les observateurs ont compris que c'est surtout le FLN qui est visé par ces déclarations qui n'épargnent pas le MSP non plus. C'est peut-être pour cela que le président de ce dernier parti s'est empressé de réaffirmer, 24 heures après la déclaration de Ouyahia, le soutien de son mouvement à ce projet de loi.

Apartir de Blida où il présidait, samedi dernier, une rencontre régionale de son parti Bouguerra Soltani a indiqué que «les crimes coloniaux de la France ne s'oublient pas et sont imprescriptibles». Réitérant le soutien du MSP à ce projet de loi il a de plus recommandé d'appliquer la réciprocité vis-à-vis de la France qui a institué une loi glorifiant le colonialisme. Il s'agit de la loi du 23 février 2005 qui a fait couler beaucoup d'encre et qui a jeté un froid sur les relations entre les deux pays. Dans cette affaire le FLN et le MSP partagent apparemment les mêmes positions. Le chargé de la communication et de l'information au vieux parti considère que le FLN soutient pour

le principe ce projet de loi. Saïd Bouhadja, contacté hier, a souligné qu'«il faut poursuivre le travail en vue de criminaliser le colonialisme car la France doit présenter ses excuses au peuple algérien pour les crimes commis durant la période coloniale». Notre interlocuteur a rappelé la résolution du conseil national du parti prise, lors de la session du mois de décembre dernier, demandant expressément à l'APN de promulguer une loi criminalisant le colonialisme.

Ces différences de positions illustrent on ne peut mieux les désaccords au sein de l'Alliance présidentielle. Désaccords qui, en vérité, ne sont pas une exception, loin s'en faut, puisque les trois partis accordent rarement leurs violons. Pour rappel ce projet de loi, signé par 125 députés de l'APN, a été transmis au gouvernement vers la fin du mois de février. Ce dernier, conformément à la loi organique régissant la relation entre le Parlement et le gouvernement, doit émettre son avis dans deux mois.

A. S.

RÉUNION À ALGER POUR DÉBATTRE DES DÉSORDRES DANS LA RÉGION DU SAHEL

## Le difficile pari de dégager une action commune

PAR SADEK BELHOCINE

Une rencontre, regroupant les ministres de Affaires étrangères des sept pays de la région du Sahel, est prévue demain à Alger à l'initiative du pays hôte. Outre l'Algérie, y participeront la Libye, le Niger, le Mali, la Mauritanie, le Burkina Faso et le Tchad, qui auront à se «concerter et coordonner une riposte commune face à la menace sécuritaire de plus en plus grandissante». Il semble que les pays de la région aient compris, enfin, qu'il y a urgence à mettre de l'ordre dans la zone avant que les autres ne le fassent à leur place et auquel cas le prix à payer sera insupportable pour tous les peuples de la région. Il était prévu une réunion des pays de cette zone pour l'année 2009 à Bamako (Mali). Une rencontre censée débattre sur le terrorisme et ses implications sur la région. L'année 2009 s'est terminée sans que les pays du Sahel ne

soient parvenus à se réunir. Un échec qui serait sans doute dû à des influences étrangères. Il est évident que la menace sécuritaire plane sur ces pays. Le terrorisme, le grand banditisme et les trafics en tous genres ont trouvé un terrain fertile pour se déployer, et le risque d'une ingérence étrangère dans la région n'est pas à écarter au vu des désordres apparus sur tous les plans et qui font courir à la région des dangers certains. Les pays de cette région pourront-ils «gérer», la situation qui est devenue préoccupante et sauront-ils tracer «une feuille de route commune» pour ramener la paix et la stabilité sans une intervention étrangère qui viendrait compliquer une situation déjà complexe. L'enjeu est grand pour ces pays et l'avenir de cette région dépendra de leur capacité à s'entendre sur les voies et moyens à utiliser pour combattre tous les phénomènes endogènes et exogènes qui ont fait que le Sahel soit sorti subitement du néant. Tout d'abord, il y a le

terrorisme qui s'est déplacé dans cette région, difficile à contrôler de par sa superficie et ses populations éparses, et caractérisée par une insécurité alimentaire. L'Afrique, notamment dans sa partie la plus désertique, le Sahel, est devenue un enjeu pour les groupes armés et les pays qui les combattent. L'islamisme radical, qui gagne à grands pas les pays de cette zone, risque de contaminer d'autres pays de la région dont certains sont producteurs de pétrole et renferment dans leurs sous-sol, des matières premières non négligeables.

Terrorisme, contrôle des hydrocarbures et autres matières premières, sont donc les données fondamentales et d'une grande importance qui intéressent certaines grandes puissances et font peser la menace d'une ingérence étrangère dans la région du Sahel. Le pétrole africain oppose déjà tout autant Washington, Paris que Pékin. Des pays pivots sont choisis, en fonction de leurs

positions stratégiques par les Etats-Unis pour le contrôle de cette région sensible à plus d'un titre. La France, ancienne puissance coloniale, qui estime cette zone chasse gardée, ne se résout pas à accorder une place à la concurrence de ce puissant, économiquement et politiquement, nouvel acteur qui à la longue finira par la supplanter. La Chine, elle fait valoir ses capacités économiques pour s'implanter durablement dans cette zone, tout en s'employant à assurer sa sécurité énergétique. Il est donc évident que la rencontre de demain s'inscrit dans un double objectif. Dégager un consensus pour une action commune pour combattre le terrorisme et enlever par là même un sérieux prétexte pour une ingérence étrangère. Les MAE de cette zone réussiront-ils le pari de dégager une voie commune pour soustraire le Sahel de tous les dangers qui la guettent. Toute la question est là.

S. B.

PRIX ABDELAZIZ BOUTEFLIKA DES LEADERS ARABES DANS LE DOMAINE DU HANDICAP

## UN DIGNITAIRE SAOUDIEN DISTINGUÉ

PAR YOUNES DJAMA

La résidence El Mithak, à Alger, a abrité hier la cérémonie de remise du «Prix Abdelaziz Bouteflika des leaders arabes dans le domaine du handicap». Le trophée 2009 a donc été décerné au centre Emir-Selmane d'Arabie saoudite, spécialisé dans la recherche scientifique dans le domaine du handicap. La cérémonie pour la remise du prix s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, à leur tête le président du Sénat, Abdelkader Bensalah, du ministre d'Etat et représentant personnel du président de la République, Abdelaziz Belkhadem, du ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger, Djamel Ould Abbès, de membres du gouvernement et

la mission diplomatique d'Arabie saoudite en la personne de l'ambassadeur saoudien à Alger. Le premier trophée a été offert au cours de l'année 2008. Cette année-là a vu la consécration d'un expert du Qatar qui s'était distingué par ses travaux de recherche et de prise en charge des personnes handicapées. En 2009, le jury a donc choisi le centre Emir-Selmane spécialisé dans les études et les recherches et dont les travaux en matière de prise en charge des préoccupations des personnes handicapées étaient les «plus indiqués» pour être primés. Signalons que cette institution, basée à Ryad, est dirigée par l'émir Soltane Ben Selmane Ben Abdelaziz, ministre du Tourisme et fils du gouverneur de Ryad. Le lauréat 2009, qui a ainsi reçu son trophée des mains du président de la Chambre

haute a tenu à remercier le chef de l'Etat pour les efforts qu'il entreprend en matière de prise en charge des handicapés qui bénéficient, a-t-il dit, d'une attention toute particulière de la part du gouvernement. Il s'est ensuite étalé sur les réalisations de son institution en matière de recherches sur le handicap, tout en signalant que le centre, qu'il préside, a étendu son activité en dehors de l'Arabie saoudite vers les pays du Golfe et même certains pays arabes. Ce centre, selon son directeur, finance les recherches de plusieurs chercheurs et experts issus de différents pays arabes musulmans et occidentaux, souligne l'orateur, ajoutant que son institution est liée par des partenariats avec diverses institutions et centres de recherches spécialisés. De son côté, Abdelkader Bensalah a tenu à remercier,

au nom du chef de l'Etat les efforts méritoires du centre Emir-Selmane qu'il a encouragé à «persévérer» dans ses efforts. Signalons, enfin, que le trophée «Abdelaziz Bouteflika pour les leaders arabes dans le domaine du handicap», doté d'une rétribution financière de 20 mille dollars, a été institué à l'issue des travaux de la 1<sup>ère</sup> Conférence arabe sur le handicap, organisée à Alger les 3 et 4 décembre 2006, sous l'égide de la Ligue arabe représentée par son Conseil des ministres chargés des Affaires sociales. Les participants à cette «importante» rencontre ayant apprécié les «progrès» réalisés par l'Algérie en matière de promotion et de prise en charge de la frange des handicapés, avaient, alors, formulé une recommandation portant institution d'un trophée au nom du chef de l'Etat.

Y. D.

TAOUERGA (BOUMERDES)

## Des villageois ferment le siège de l'APC

Les habitants du village Ain Tingerine dans la commune de Taouerga, située à une quarantaine de kilomètres à l'est de chef-lieu de Boumerdès, ont fermé, dans la matinée d'hier, le siège de l'APC pour réclamer le revêtement de la route reliant Sidi Fredj à leur village. Ils ont déploré le fait que leur cadre de vie ne cesse de se détériorer, particulièrement en période hivernale. Ils demandent aux autorités locales, notamment le P/APC, d'intervenir et faire pression sur les transporteurs publics afin qu'ils desservent la ligne Baghliia-Ain Tingerine-Taouerga. «La route du village est quasiment impraticable. Nous rencontrons d'énormes difficultés à rejoindre nos destinations, notamment en cette période de fortes pluies », nous dira, avec amertume, un protestataire. En outre, nous avons appris d'une source locale qu'une enveloppe financière de l'ordre d'un milliard de centimes a été allouée dans le cadre de budget de wilaya au profit de ladite localité, particulièrement afin de lancer une opération de revêtement dudit tronçon routier. Notre source ajoute que les perturbations climatiques de ces derniers jours n'ont pas permis le lancement de ladite opération. Par ailleurs, les protestataires sont déterminés à inscrire leur mouvement dans la durée et tenir le siège de l'APC fermé jusqu'à la satisfaction de leurs revendications. Ainsi, ils menacent de recourir à d'autres actions, telle que la fermeture de la RN 25, un important axe routier qui relie Boumerdès à Tizi Ouzou.

Tahar Ounes

SUITE AUX DERNIÈRES INTEMPÉRIES

# Des routes fermées à la circulation dans cinq wilayas

*Les dernières pluies et chutes de neige dans plusieurs régions ont causé maints désagréments aux automobilistes.*

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

**E**n effet, plusieurs routes restent coupées à la circulation à cause de l'importante quantité de neige qui est tombée, selon la Gendarmerie nationale. Ces intempéries ont provoqué des inondations dans cinq wilayas du pays ainsi que l'effondrement d'un pont, ajoute la même source.

La Gendarmerie nationale, indiquera par ailleurs, dans un point de situation du réseau routier, dimanche, que les routes concernées sont la RN n° 15 reliant Tizi-Ouzou à Bouira au col de Tirourda (commune d'Iferhounene) et la RN reliant Tizi-Ouzou et Bouira au lieu-dit Tizi-N'kouilel (commune d'Iboudraren). Ces dernières ont été coupées à la circulation en raison de l'amoncellement de la podreuse. Les



La éléments de la Protection civile très sollicités.

Ph / D. R.

chutes de neige ont également perturbé le réseau routier à hauteur du chemin de wilaya n° 253, reliant la RN 15 à la ville de Bejaia, au col de Chellata (commune d'Illoula Oumalou), de même que la RN 33 reliant Bouira à Tizi Ouzou au lieu dit Assoul (commune d'El-Asnam). Dans la wilaya de Boumerdes, le trafic routier a, lui aussi, été perturbé en raison de l'effondrement d'un pont au

niveau de la RN reliant la ville de Baghliia à celle de Tadmaït (Tizi Ouzou), à hauteur du village Sibaou, (commune de Baghliia).

La wilaya de Blida qui n'est pas, elle aussi, épargnée par les chutes de neige, a connu des perturbations dans son trafic routier, notamment sur la RN 37 reliant Chréa à Blida du Point kilométrique (PK) 8 au PK 20 (commune de Chréa)

ainsi que le chemin de wilaya n°49 entre Chréa et Douar Tabianet au lieu dit Mirador (commune de Chréa).

Dans la wilaya de Tlemcen, la chaussée a été inondée au niveau du chemin de wilaya n°104 reliant la ville de Honaine à celle de Béni-Khaled, au Point Kilométrique 42+900, a précisé la gendarmerie nationale.

M. B.

EN RAISON DE FORTES PLUIES

## Six familles à la rue à Constantine

PAR NAIMA DJEKHAR

**A**près le redoux qui s'est installé pour plusieurs jours, Constantine renoue avec les basses températures. Hier, le thermomètre a affiché 8° pour la maximale, 2° seulement pour la minimale...Et les prévisions annoncées pour aujourd'hui et demain n'incitent pas à l'optimisme.

Depuis mardi dernier, une vague de froid s'est installée sur le Constantinois, accompagnée de fortes précipitations discontinues. Selon les services météorologiques, la pluie et le froid sont plutôt de rigueur pour le mois de mars. Ces intempéries se pour-

suivront encore pour les jours à venir. Les chutes de neige n'affecteront pas la région, mais seulement les reliefs qui culminent à plus de 900 mètres au nord du pays. La pluviosité, qualifiée d'importante, si elle représente une aubaine pour l'agriculture, est perçue comme une réelle menace par des centaines de familles occupant des habitations précaires. A la vieille ville, les intempéries de la semaine dernière « ont mis à la rue » pas moins de six familles. L'effondrement d'un mur, sous l'effet de la pluie et du vent, a endommagé les entrées de trois habitations mitoyennes. Depuis, les résidents sont contraints de dormir à la belle étoile

faute de solution. Les constats établis, in situ, par certains responsables locaux n'ont pas pour l'heure abouti à la décantation de la situation. Et ils ne sont pas les seuls à vivre la peur au ventre à chaque goutte de pluie ou bourrasque de vent. Dans la wilaya, elles sont 258 familles, recensées par les services de la Protection civile, à encourir les risques des crues des oueds et des inondations. Les menaces d'effondrement, toujours selon les mêmes sources, concernent 565 familles habitant la vieille ville, particulièrement les quartiers de Sidi Djeliss, Souika et la Casbah.

N. D.

### Aïn Defla sous la neige

Depuis une quinzaine de jours, le mauvais temps persiste à travers toutes les régions de la wilaya. Le Zaccar a revêtu son superbe manteau blanc et beaucoup de familles se sont déplacées à Aïn Sour et Sidi Medjahed pour profiter des joies de la neige. La Protection civile a effectué plusieurs sorties pour dégager les routes départementales, surtout au nord d'Aïn Defla, dans les communes de Belaâs et Tiberkanine. Pour la direction des services agricoles, c'est un bon signe puisque le taux de remplissage des barrages et des retenues colinaires avoisine les 72%. Sur un autre plan, c'est l'alerte maximale pour les agriculteurs qui doivent redoubler de vigilance et procéder aux traitements préventifs à l'aide de produits phytosanitaires appropriés. En effet, les conditions climatiques ont été défavorables et la maladie du Mildiou s'est déclarée à El Abadia où plus de 200 hectares ont été touchés.

Chems Eddine Mourah

TENES

## La mystérieuse disparition de deux frères pêcheurs

PAR BENCHERKI OTSMANE

**P**artis faire une partie de pêche comme à leur accoutumée, dans une des très nombreuses criques du littoral de Ténès, deux frères, originaires de Aïn Defla, n'ont pas donné signe de vie depuis 10 jours. Ce sont les parents des disparus qui donnèrent l'alerte après une absence aussi prolongée. Aussitôt, les services de la Gendarmerie nationale de Béni Haoua ainsi que des gardes-côtes lancèrent une opération de recherche qui demeure jusqu'à

l'heure actuelle infructueuse. Cette disparition est entourée de mystère. A noter que l'un des deux disparus est un officier supérieur de l'armée, habitué des lieux, qui venait souvent dans ce coin tranquille pratiquer sa passion qu'est la pêche à la ligne. Selon nos renseignements, les deux frères étaient venus jeudi passé à bord de leur véhicule au lieu dit "Kiwane" à quelques encablures de la majestueuse plage de Boulechghal. Ils étaient équipés d'une tente, d'un réchaud à gaz et de divers ustensiles propres au camping. Cependant, pour accéder à la crique dans un relief acci-

denté, les deux frères avaient l'habitude de demander l'aide des citoyens de la région pour acheminer leur matériel moyennant une modique somme d'argent. Ces derniers devaient les aider également pour remonter leur matériel une fois la pêche terminée. C'est à ce moment là qu'ils remarquèrent que non seulement les deux frères n'étaient pas sur les lieux, mais leurs cannes à pêche étaient bel et bien là toujours plantées. Leur voiture fut aussi retrouvée à proximité d'un poste de garde mais point de tente ou de tout autre matériel. L'alerte fut aussitôt donnée. On a appris que des

plongeurs de la Protection civile, dépêchés sur les lieux, ont effectué des reconnaissances dans les eaux tandis qu'une unité de l'armée a ratissé la forêt avoisinante à la recherche d'éventuels indices permettant de retrouver les disparus.

A noter que durant la nuit du jeudi, l'un des deux disparus a téléphoné à un proche pour lui signaler le mauvais temps qui sévit contraignant les pêcheurs à s'abriter dans la tente à quelques mètres du rivage. Les recherches se poursuivent toujours pour retrouver les deux frères pêcheurs...

B. O.

OUVERTURE DU 5<sup>E</sup> CONGRÈS ARABE DE LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE

# Benbada plaide pour une stratégie commune de développement

«Le secteur de la petite et moyenne entreprise en Algérie connaît un développement positif au point où il a atteint un taux de croissance évalué à 10%. Leur nombre est estimé à 455.000 et celui des artisans à 170.000» a notamment déclaré, hier, le ministre de la PME et de l'Artisanat, Mustapha Benbada, lors de l'inauguration du 5e Congrès arabe de la PME qui se déroule à Alger.

PAR AMAR AOUIMER

Le ministre a affirmé que l'Algérie a proposé, lors du 4e congrès tenu en 2007 dans la capitale du Yémen, Sanaa, un projet et une plateforme de travail communs dans le domaine de l'industrie de la PME à l'adresse de l'organisation arabe du développement de la PME et des mines pour enrichissement et sa généralisation aux pays arabes. Aujourd'hui,



Les participants au 5e congrès arabe de la PME à Alger.

Ph / F. Boudliat

ces suggestions sont en pleine négociation durant ces deux jours du congrès entre les différents participants qui sont au nombre de 450 représentant 17 pays arabes. Pas moins de 45 entreprises, dont 5 issues des pays arabes, prennent part au salon de la PME qui se tient au Palais des expositions de la Safex.

Cette rencontre présidée par Benbada et placée sous le haut patronage président de la République est chapeautée par

plusieurs organisations arabes dont la Banque islamique de développement et a pour slogan "Consolidation des capacités de production des PME autour de l'innovation et de la créativité".

En matière de soutien et d'appui à la PME, Benbada a réaffirmé que l'Algérie a instauré tout un arsenal juridique et réglementaire en créant l'Agence nationale du développement de la PME et la mise en place de la caisse de financement des PME, ainsi que la Caisse de garantie des cré-

ditions et les mécanismes de financement et du capital investissement.

Pour le ministre, les projets économiques et de développement industriels de la PME enregistrent une écrasante majorité dans les investissements dans les pays arabes sachant que 90 % des entreprises générales du Monde arabe et le taux de main d'œuvre employée dans la PME se situe entre 40 % et 75 % alors que la contribution dans le produit intérieur brut varie entre 30 % et 75 %.

Pour sa part, le directeur général de l'organisation arabe du développement industriel et des mines, Mohamed Benyoucef, estime que les pays du Golfe arabe englobent 85 % des projets industriels dans le secteur de la PME et 9 % de l'ensemble des investissements dans le monde. «La PME représente 65 % des investissements en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique et contribue efficacement à la croissance économique, à la création des richesses et à la génération des emplois» a-t-il dit.

A. A.

ABDELHAMID TEMMAR RÉAFFIRME SA STRATÉGIE INDUSTRIELLE

## Reprendre le secteur public et le redéployer

En marge du Salon international de l'électronique, de l'automation industrielle et de l'énergie qui se tient du 14 au 17 mars courant au Palais des expositions de la Safex avec la participation de 66 entreprises dont 11 allemandes et de 11 pays, le ministre de l'Industrie et de la Promotion des investissements, Abdelhamid Temmar, a estimé que la coopération et le partenariat avec les entreprises allemandes est indispensable pour le transfert technologique et du savoir-faire industriel.

"La stratégie industrielle a pour objet de reprendre et de stimuler le secteur public industriel en consacrant le principe de partenariat basé sur 51 % pour les entreprises nationales et 41 % pour les entreprises étrangères



Ph / F. Boudliat

en vertu de la répartition de capitaux en partenariat entre les sociétés internationales et les entités locales, et ce, dans l'esprit de la loi de finances complémentaire". Le ministre a, notamment, donné l'exemple des cinq cimenteries en phase finale qui ont réussi dans le cadre de la stratégie industrielle et d'autres entreprises des secteurs de l'hydraulique et des travaux publics. "Entre autres, le conseil des ministres étudiera les questions inhérentes au volet de l'innovation en procédant à la création d'un centre technique destiné à aider les entreprises désirant se lancer dans la fonction essentielle de l'innovation" a-t-il indiqué. Il a aussi fait allusion à la multiplication nécessaire des centres de formation

professionnelle en précisant également que le programme de mise à niveau de la SNVI, et notamment pour ce qui est de la construction de bus et de camions, est actuellement en discussion au niveau du Conseil de participation de l'Etat (CPE). Temmar a aussi abordé le projet de construction automobile en Algérie en soulignant que "nous discutons avec plusieurs partenaires pour le projet de montage de voitures chez nous impliquant des sous-traitants et des entreprises et organismes de marketing et de management qui pourront travailler en coopération. Nous sommes prêts à investir en encourageant le partenariat entre les entreprises des secteurs public et privé".

A. A.

MATEI I. HOFFMAN, AMBASSADEUR D'ALLEMAGNE À ALGER

### «Nos entreprises participent activement à l'essor industriel en Algérie»

Corroborant la thèse de Temmar en matière de partenariat positif "gagnant-gagnant" pour la promotion industrielle et la valeur ajoutée créée par les entreprises allemandes et algériennes porteuses de croissance, l'ambassadeur d'Allemagne à Alger, Matei I. Hoffman, a déclaré, lors de l'ouverture du Salon international de l'électronique, que "les entreprises apporteront pour les sociétés algériennes les technologies de pointe et l'expertise pour les futurs projets et éventuellement la production de ser-

vices industriels électriques et l'efficacité énergétique". Il a indiqué que les exportations allemandes en matière d'équipements vers l'Algérie ont atteint 271 millions d'euros en 2008, soit une hausse de 16 % par rapport à 2007, tandis que l'exportation de produits technologiques énergétiques a connu une augmentation de l'ordre de 42 %. Son Excellence a précisé que l'efficacité énergétique et environnementale ne peut être relevée qu'avec la planification. Les échanges commerciaux entre l'Allemagne et

l'Algérie se sont caractérisés par un montant de 2,7 milliards de dollars en plaçant l'Allemagne au quatrième rang des pays fournisseurs de l'Algérie après la France, la Chine et l'Italie. Rappelons que la firme allemande Siemens travaille en Algérie depuis 1957 et c'est depuis le 20 août 1962 qu'elle a commencé à s'activer davantage en créant, notamment, en 2004, un joint-venture avec la SNTF concernant les techniques de signalisation.

A. A.

CENTRE NATIONAL DU REGISTRE DU COMMERCE (CNRC)

### Début du dépôt légal des comptes sociaux

Le Centre national du registre du commerce (CNRC) vient d'annoncer le début de l'opération de dépôt des comptes sociaux de l'exercice 2009 des sociétés commerciales dotées de la personnalité morale. Cet organisme a indiqué que les responsables de ces sociétés doivent procéder au dépôt légal et obligatoire de leurs comptes sociaux annuels au Bulletin officiel des annonces légales (BOAL) "dans le mois qui suit la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle d'approbation des comptes sociaux, avec date limite le 31 juillet 2010 pour les sociétés commerciales, et dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice 2009 pour les banques et établissements financiers". Le dossier à déposer doit comporter une copie du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire portant approbation des comptes sociaux, ainsi que des exemplaires des tableaux respectivement de l'actif et du passif du bilan ainsi que des comptes des résultats. Pour ce qui concerne les banques et établissements financiers, ils devront déposer, en outre, le hors bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variations de capitaux propres et l'annexe.

Les entités concernées par le dépôt des comptes sociaux sont les sociétés à responsabilité limitée (SARL), les sociétés par actions (SPA), les entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL), et celles en nom collectif et en commandite simple (SNC et SCS). Entrée en vigueur en 2005, la loi relative à l'obligation de dépôt de comptes sociaux vise à faire connaître aux tiers le contenu des comptes sociaux des sociétés commerciales et à travers lui un aperçu sur leur santé financière et à conférer à l'activité commerciale une transparence totale, rappelle-t-on.

Selon la loi en vigueur, les sociétés contrevenantes aux dispositions et règles de dépôts de comptes sociaux positions risquent une amende allant de 30.000 à 300.000 DA, sont radiées du registre du commerce et interdites de soumissionner pour les marchés publics.

Selon le dernier bilan d'activité du CNRC, le nombre des sociétés n'ayant pas publié leurs comptes sociaux en 2008 s'élève à 50.222 sur 94.438 sociétés soumises aux dépôts de comptes. Avec ce nouveau bilan, il est ainsi constaté que plus de 53% des sociétés sujettes à cette mesure ne s'y sont pas soumises dont 33,2 % relèvent du secteur de l'industrie, bâtiment et travaux publics, et 27,5% du secteur importation et exportation.

R. N.



LES VERGERS, BIRKHADEM

## No man's land en plein cœur de la capitale

*Squat des espaces communs ou publics, extensions sauvages des logis, absence de réseau d'assainissement... Les Vergers un quartier au nom évocateur s'est rapidement clochardisé et transformé en un gigantesque bidonville.*

PAR CHAFIKA KAHLAL

Les Vergers, quartier situé dans la commune de Birkhadem, est un coin perdu et méconnu des Algérois. Pourtant ce quartier fait partie intégrante de la capitale. Bidonvilisé avec l'arrivée, au cours de la décennie noire, de dizaines de familles qui se sont installées en y érigeant des toits en matériaux de fortune, ce quartier s'est transformé en coin privilégié pour les mille et un maux et fléaux sociaux. Les habitants n'ont cessé de lancer des appels aux autorités concernées et aux services de la wilaya d'Alger pour venir à leur secours et les faire sortir de la misère dans laquelle ils végètent depuis des années. Les résidents de ce no man's land sont, hélas dépourvus de tout, rien pour leur assurer des conditions de vie décentes. Des promesses ?, oui ils en ont eues, mais rien de concret jusque-là et rien n'a été fait par les différents staffs locaux qui se sont succédé à la tête de la commune de Birkhadem, nous ont affirmé les citoyens. Le principal souci de ces derniers demeure un



Un quartier manquant de tout.

toit décent, vu que les leurs ne sont plus habitables : "Nos maisons sont totalement insalubres et sont devenues trop exigües pour nos familles qui se sont agrandies ces dernières années", nous avouent des riverains. Cette situation les a obligés à squatter tout espace libre pour les utiliser en guise d'extensions anarchiques à leurs habitations. Bien sûr qu'ils savent que leur action est illégale et qu'elle est punie par la loi, mais ils affirment n'avoir pas eu d'autre choix. "Nous vivons dans la crainte de voir démolir nos masures. La majorité des habitants de notre cité ont été contraints de squatter les espaces jouxtant leurs minuscules habitations pour pouvoir abriter l'ensemble les membres de leurs nombreuses familles", reconnaît-on. Ces extensions illicites ont transformé rapidement ce quartier en un gigantesque bidonville qui n'a pas tardé à attirer la "mafia" des bidonvilles qui y a érigé des baraques

cédées au plus offrant. Ce quartier, qui aux yeux des autorités locales, est loin d'être un bidonville, ne peut malheureusement même pas bénéficier du programme national de l'éradication de l'habitat précaire et dont le dernier délai est fixé pour l'année en cours. Toutes les extensions sont reliées anarchiquement au réseau électrique, ce qui engendre une baisse de tension et provoque souvent de dangereux courts circuits. Les eaux usées s'écoulent à ciel ouvert dégageant des odeurs nauséabondes et empoisonnant l'air ambiant. Toutes les personnes qui ont eu à voir les conditions de vie de ces habitants s'accordent à dire qu'il est grand temps de penser à se pencher sur cette détresse et de penser à reloger ces familles, pourquoi pas provisoirement, le temps de réaménager leurs logements en procédant à des extensions raisonnables et surtout licites.

C. K.

OULED BELHADJ, SAOUALA

## Routes délabrées, absence de gaz de ville et rareté de l'eau potable

Ouled Belhadj, pour ceux qui ne connaissent pas ce quartier, est un petit îlot isolé situé dans la commune de Saoula à l'ouest d'Alger. Les habitants de ce "village" oublié par la civilisation sont loin de tout et souffrent d'une absence criante en matière d'infrastructures et autres commodités. Ce grave déficit additionné au manque de transport a participé à enclaver cet endroit en peu plus. Les accès menant à Ouled Belhadj sont pratiquement inutilisables, parsemés d'ornières et de crevasses mettant à mal les chaussures et les véhicules de leurs utilisateurs. La situation qui prévaut dans ce quartier est d'autant plus inexplicable que des localités voisines ont bénéficié de réaménagements,

à l'instar de Baba Ali ou encore les 41-Logements, cela au moment où Ouled Belhadj demeure plongé dans l'oubli et l'abandon de la part des autorités locales. Sans gaz de ville, après plus de cinq ans d'existence, les habitants sont obligés de transporter les bonbonnes du gaz butane sur des kilomètres avec des moyens de fortune, les distributeurs ne pouvant accéder à ce quartier vu l'état de ses routes. Les distributeurs de gaz, ne sont hélas pas, selon les habitants de Ouled Belhadj, les seuls à refuser d'emprunter les routes délabrées menant à ce quartier, puisque les transporteurs eux aussi font de même, un calvaire supplémentaire pour ces résidents du "bout du monde". L'autre matière, qui est

pourtant vitale et qui est la grande absente au sein des foyers de ce quartier est sans conteste l'eau potable. "Nous recevons très rarement l'eau potable dans nos robinets, ce qui nous oblige à faire appel aux services des citernes d'eau, malheureusement pas toujours à la portée des revenus modestes des familles résidant dans ce quartier", déplore-t-on. Les habitants de Ouled Belhadj, lassés de faire face à tous ces manques et contraintes, lancent un énième appel aux autorités locales. Ils espèrent que leur SOS trouvera enfin un écho favorable et qu'ils pourront voir bientôt la fin de ces souffrances au quotidien.

C. K.

BOULEVARD DES MARTYRS

## Près de 48 heures sans électricité !

Les habitants du boulevard des Martyrs sur les hauteurs de la capitale, sont demeurés près de 48 heures dans les ténèbres. Une coupure apparemment non programmée, attendu que les services de Sonelgaz n'ont pas avisé les riverains de cette interruption. Les habitants, plongés dans le noir durant deux longues journées et deux nuits en ont été quittes pour vider leurs congélateurs et s'éclairer à la bougie ou autre moyen de fortune. Aucune information n'a filtré sur cette interruption du courant, et les journalistes étaient persona non grata auprès de Sonelgaz hier. La raison avancée étant la sempiternelle excuse de "l'absence du responsable". En l'absence de ce dernier, personne d'autre ne serait habilité à donner la moindre information aux... journalistes, et donc aucune explication ne nous a été communiquée. Le déficit de communication reste, hélas, faut-il le redire, le principal aria de nos entreprises et administrations.

BIDONVILLE À KOUBA

## 18 familles dans la tourmente

Les habitants du bidonville situé dans le quartier Maradcal à Kouba, vivent depuis pratiquement une vingtaine d'années dans des conditions pour le moins lamentables. Leur quotidien est fait de multiples aléas, dont l'absence d'électricité et d'eau potable n'est pas la moindre de cette misère qui ronge le quotidien de ces 18 familles. Le danger qui les menace le plus est la probable explosion du réseau électrique auquel ces maisons précaires sont raccordées anarchiquement, ce qui représente un grave danger pour la sécurité des riverains. L'insalubrité est l'autre grave problème de ce quartier, qui n'existe et ne figure apparemment même pas sur les tablettes des élus de la commune de Kouba. En effet les poubelles n'y ont jamais été vidées par les agents de propreté de la commune. Dans ces conditions extrêmes les ordures s'amoncellent, pourrissent sur place et rendent l'air irrespirable, ceci sans parler des moustiques et rats qui prolifèrent sur les lieux. Les habitants de ce quartier avouent qu'eux-mêmes mènent une véritable «vie de rats» au milieu de cette putréfaction et relents nauséabonds. Leurs familles sont ainsi quotidiennement exposées aux multiples dangers et risques de maladies dermatiques et respiratoires. L'absence totale de commodités a aggravé un peu plus les misères de ces malheureux qui sont cernés de tous côtés par de multiples menaces : câbles électriques sans protection, eaux usées à ciel ouvert, infiltration d'eaux de pluie... décidément la vie est loin d'être "un long fleuve tranquille" pour les habitants de Maradcal.

C. K.

SEAAL, NETTOYAGE DES RÉSERVOIRS

## Coups d'eau à Alger-Centre, Sidi M'hamed et Belouizdad

Dans le cadre de la campagne menée par la SEAAL pour le nettoyage et l'assainissement des réservoirs d'eau potable, la SEAAL informe que "l'alimentation en eau potable sera suspendue demain dans les communes d'Alger-Centre, Sidi M'hamed et Mohamed-Belouizdad". Le communiqué de la SEAAL repris par l'APS précise que la suspension de l'alimentation en eau "durera de 9h à 16h". Il est indiqué dans le même communiqué que les travaux sont localisés "au niveau de la rue William-Shakespeare (El Mouradia)". Comme de tradition la SEAAL explique dans son communiqué "qu'un dispositif de citernage sera mis en place afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers pour réduire les désagréments pour la population".

R. A.



## M'SILA

### Des projets pour l'agriculture ...

Dans la wilaya de M'sila, la Direction de l'agriculture a bénéficié de plusieurs projets afin de booster le rendement et la production agricoles. En plus de la mise en œuvre des programmes d'appui à l'investissement, du renouvellement du parc à matériel et du soutien à la production du lait et de la pomme de terre, il sera ouvert, en 2010, quelque 116 km de pistes agricoles, tandis que 5 mille hectares seront plantés en vergers oléicoles. Des opérations de vaccination des troupeaux et de protection des végétaux sont également prévues, a ajouté la même Direction qui rappelle qu'en 2009, le secteur agricole avait bénéficié de plusieurs actions de requalification et de modernisation des exploitations agricoles par le fonçage de puits, la réalisation de bassins pour l'irrigation, l'acquisition de systèmes d'irrigation, l'équipement de 25 unités de production de laits et la création de 580 ruches. L'année 2009 avait également vu l'ouverture de 234 km de pistes agricoles pour un montant global de 158 millions de dinars, outre l'amélioration foncière de 100 hectares et la création de 490 hectares de vergers oléicoles pour 31,37 millions de dinars et le renforcement des moyens matériels avec 59 tracteurs et 5 engins de préparation du sol. Le programme de vaccination contre la brucellose a touché 613.595 ovins et 55.109 caprins et celui de lutte contre la variole 657.834 ovins. Près de 6.700 bovins ont été également vaccinés contre la fièvre aphteuse et 7.130 contre la rage. En dépit de ces mesures, l'année passée avait été marquée par le diagnostic de 18 cas de tuberculose et 20 autres de brucellose chez les bovins.

A. T.

### ...et des équipements pour la jeunesse

Le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de M'sila bénéficiera de plusieurs équipements cette année. Selon la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), il s'agit, notamment, de la construction de gradins et de clôtures pour les stades communaux de Aïn Lahdjel, Hammam Dhalaâ et Aïn El-Melh, ainsi que de la pose d'une piste d'athlétisme en gomme et de la réalisation d'un centre d'hébergement au sein du complexe sportif du chef-lieu de wilaya. En plus de la piscine semi-olympique de Bou-Saâda, dont les travaux sont déjà engagés, en même temps que l'aménagement de 28 aires de jeu, deux complexes sportifs de proximité (CSP) à Aïn Khadra et Bensrou, trois salles sportives à Belaïba, El-Hamel et Aïn Lahdjel et une auberge de jeunes de 50 lits seront également réalisés cette année, a affirmé la DJS. Ce secteur gère au total 40 opérations pour un financement de l'ordre de plus de 1,6 milliard de dinars. En 2009, la DJS de M'sila avait réceptionné une maison de jeunes à Termount, 5 complexes de proximité à Ouled Addi Lekbala, Sidi Ameur, Khebana, Djebel Messaâd et Aïn Lahdjel et 17 aires de jeu, en plus de l'aménagement des salles OMS de Bou-Saâda et de Bensrou et des stades d'Ouled Derradj et de Ouled Addi Lekbala.

A. T.

## CHLEF

### Projet de centre national de recherche en ressources en eau

Lors d'une rencontre consacrée à la présentation du plan directeur de l'aménagement du bassin hydrographique Chellif-Zahrez, le vice-recteur de l'université Hassiba-Benbouali a annoncé la création d'un centre national de recherche en ressources en eau. Ce futur centre aura pour mission de développer la recherche dans le domaine des ressources en eau au niveau national, a expliqué le responsable, en justifiant le choix de l'université de Chlef par les caractéristiques et les spécificités de la région aux potentialités hydriques avérées et par l'existence, entre autres, d'un bassin hydrographique couvrant une superficie de 43.750 kilomètres carrés.

K. H.

## BOUMERDES, 540 LOGEMENTS EN ATTENTE D'ATTRIBUTION

# Les familles continuent à espérer

Plus de 540 logements sociaux-locatifs dans la wilaya de Boumerdès sont en attente d'attribution. La plupart ont été achevés depuis des années et ne sont toujours pas attribués aux familles qui sont dans le besoin, notamment les sinistrés du séisme de 2003.

PAR TAHAR OUNAS

Ces logements censés améliorer, un tant soit peu, le cadre de vie des citoyens deviennent, par la force des choses, une source d'angoisse pour des centaines de postulants. « Depuis pratiquement 2003, la wilaya de Boumerdès continue à connaître un boom dans l'immobilier, et on voit ça et là des bâtisses qui poussent comme des champignons », nous dira un postulant dans la commune de Boumerdès. Et d'ajouter : « Mais cela n'a pas résolu la crise du logement et des familles entières continuent à espérer un jour bénéficier d'un toit. » Un petit tour à travers les localités de la wilaya nous renseignera de cette situation qui n'a que trop duré. Cela n'a pas été sans conséquences sur le cadre de vie des citoyens, car à force d'attendre, plusieurs citoyens ont squatté ces logements et ils ne les ont quittés qu'après l'intervention de la force publique. Mais d'autres logements demeurent à nos jours occupés d'une manière illégale. En effet, dans la commune de Legata, plus de 70 logements réalisés ne sont toujours pas distribués, dont 40 logements sont construits à proximité d'un site des chalets à Koudiet Lâarayas. Ceux qui habitent ces chalets depuis presque sept ans ne savent plus à quel saint se vouer. « J'ai postulé pour un logement depuis près de trois ans et je n'ai reçu aucune suite », nous dira un habitant de ce site. « Et nous n'avons droit qu'à des promesses », tempête un autre habi-



Des logements fin prêts non encore livrés à leurs bénéficiaires.

tant. Concernant le retard accumulé dans la livraison de ces logements, un enseignant de la région impute ce retard aux commissions de daïra qui sont censées d'étudier et d'attribuer ces bâtisses aux éventuels bénéficiaires. Ces logements sont répartis à travers les communes comme suit : à Souk El-Had, 50 logements sont achevés depuis trois ans et ne sont toujours pas distribués en dépit de la liste des bénéficiaires qui a été rendue publique par la commission de daïra. Un animateur du mouvement associatif nous dira : « Les travaux de voiries et réseaux divers ne sont toujours pas achevés et c'est la seule raison qui justifie la non-livraison de ces logements. » Devant cette situation, des citoyens avaient squatté, en 2007, ces logements et ont été délogés par la suite par les forces de l'ordre. Ce retard n'a engendré que désagréments et colères parmi les citoyens qui ont manifesté leurs indignations à plusieurs reprises. Dans la commune de Si Mustapha, l'on enregistre 17 logements en attente d'attribution au moment où le phénomène de squat des logements prend de l'ampleur. L'on compte, dans cette localité, une centaine de logements squattés. Dans la commune de Khemis El-

Khechna, à l'ouest de Boumerdès, 31 logements ont été achevés et ne sont toujours pas attribués aux éventuels bénéficiaires. Dans la commune de Cap Djenet, une station balnéaire située dans l'est de Boumerdès, l'on compte 12 logements inoccupés. Un programme jugé insuffisant vu le nombre de demandeurs qui ne fait que d'augmenter. Par conséquence, le cadre de vie des citoyens se dégrade et le tissu urbanistique se détériore de plus en plus. En effet, le phénomène de l'habitat précaire et illicite ne cesse depuis de prendre des proportions alarmantes. Les services de l'urbanisme avaient recensé neuf sites de constructions illicites et d'habitations précaires. Et pour venir à bout de ce phénomène, l'APC a bénéficié d'un quota de 300 logements dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP). En dépit de la réalisation de 139 logements, une localité aussi importante que Bordj Ménaïel souffre depuis des années de crise de logement. A Hammadi, l'on a enregistré 34 logements achevés, à Boudouaou, 17 logements, à Béni Amrane, 39 logements, à Chabet El-Ameur, 40 logements et à Lâazib, 20 logements.

T. O.

## TIZI-OUZOU, PRISE EN CHARGE DES HANDICAPÉS

# Réalisation de quatre centres médico-pédagogiques

PAR LILIA SADEK

Afin de résorber le déficit en matière de structures de prise en charge pédagogique des personnes aux besoins spécifiques, quatre nouveaux centres médico-pédagogiques sont programmés à la réalisation dans la wilaya de Tizi-Ouzou. D'une capacité globale de 420 places pédagogiques, ces projets seront implantés dans les communes de Ouaguenoune, Tadmaït, Draâ El Mizan et Azazga. Pour un nombre de 11.226 inadaptés mentaux, la wilaya de Tizi-Ouzou ne compte qu'un seul centre médico-pédagogique d'une capacité de 98 places. Pour pallier le manque de ce type de structures, il a été initié quatre mini centres médico-pédagogiques avec une offre globale de 214 places pédagogiques, au niveau des villes de

Tizi-Ouzou, Draâ Ben Khedda, Boghni et Bouzguene. Ces structures sont, cependant, dans l'incapacité de prendre en charge, à elles seules, l'ensemble des personnes handicapées recensées à travers la wilaya. A cet effet, la directrice de l'école de Boukhalfa pour la prise en charge des non-voyants et des sourds-muets, d'une capacité de 220 élèves, a fait état de « l'incapacité de l'établissement à répondre aux demande de places d'internat émises par des parents d'élèves issus de régions éloignées ». Pour contribuer à la prise en charge pédagogique de cette catégorie sociale, la Direction de wilaya de l'enseignement et de la formation professionnelle a décidé d'ouvrir les portes des CFPA pour l'accueil des handicapés désireux d'acquérir une formation ou d'ap-

prendre un métier. S'exprimant sur la situation de la scolarisation des handicapés, le directeur régional de l'Office national des appareils orthopédiques et accessoires (ONAPH), a indiqué qu'« il a été donné à nos équipes médico-sociales de constater, lors de visites effectuées en 2009 à domicile, au niveau des wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira, Boumerdès et Béjaïa, que beaucoup de handicapés demeurent confinés chez eux et n'ont même pas fait l'objet d'un recensement, en vue de leur prise en charge, notamment sur le plan de la scolarisation. Cette situation déplorable, qui prive le handicapé de ses droits, est due, en grande partie, à une perception erronée et rétrograde que se font des parents à l'endroit des handicapés », a relevé le directeur régional.

L. S.



## SETIF

### Réalisation prochaine de 24 forages

La Direction de l'hydraulique (DHW) a annoncé le lancement, prochainement, des travaux de réalisation de 24 nouveaux forages dans la wilaya de Sétif. Ces nouveaux acquis permettront, une fois réceptionnés, l'alimentation en eau potable de 130 mille habitants à travers la wilaya, avec un débit de 260 litres/seconde, a précisé la même source, soulignant que 14 infrastructures du même genre seront touchées par des travaux de mise à niveau. Destinée à améliorer la qualité de service en matière d'approvisionnement en eau potable (AEP), aussi bien dans les agglomérations qu'en zones rurales, une opération d'équipements électromécaniques de 20 autres forages, répartis à travers les communes de la wilaya, sera également menée courant 2010. Les services de l'hydraulique de la wilaya de Sétif vont, par ailleurs, procéder à la réalisation d'un nouveau réseau d'AEP afin de renforcer l'alimentation des communes de Mezloug et de Ouled Saber, en plus de la rénovation des conduites devenues vétustes dans les communes de Hammam Guerguour, Bellaâ, Draâ Kebila et Aïn Lahdjar. Quelque 22 forages, assurant l'AEP de 153 mille âmes à travers la wilaya, ainsi que des réservoirs d'une capacité de 3.790 m3 et des stations de pompage ont été réalisés en 2009, a rappelé la DHW, soulignant que 50 km du réseau d'AEP ont été renouvelés dans les communes de Boutaleb, Aïn Oulmane, Aïn Sebt, Rasfa, Ouled Tebben, Beni Fouada et Harbil.

K.B.

## BISKRA

### Développement du réseau routier à M'ziraâ

La Direction des travaux publics de la wilaya de Biskra a dégagé une enveloppe financière de 241 millions de dinars pour le développement du réseau routier de la commune de M'ziraâ (Biskra). Il s'agit, notamment, de la réalisation d'une route bitumée sur 30 km pour relier le lieu-dit Lebghila à Djemina avec la construction de plusieurs ponts sur ce tronçon. Ce projet permettra, notamment, de désenclaver plusieurs agglomérations éparses et assurera, à terme, une jonction entre l'Atlas saharien et le sud du massif des Aurès. Cette future infrastructure de base permettra également "d'offrir un débouché pour l'écoulement des produits agricoles" de la région, tout en favorisant l'extension des périmètres agricoles et une meilleure circulation des apiculteurs de cette localité traditionnellement réputée pour son miel. Le tracé de cette route passe par des zones montagneuses de la partie méridionale des Aurès et les versants à forte pente des piémonts de l'Atlas saharien.

Y. B.

## EL TARF

### Utilisation des bacs en plastique pour le poisson

L'utilisation de bacs en plastique pour l'entreposage, le transport et la conservation du poisson permettra d'éviter les risques sanitaires causés par les casiers en bois, a indiqué, samedi, le directeur de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture d'El-Tarf. Les responsables locaux du secteur ont placé au rang de "première priorité" la protection de la santé du consommateur et envisagent d'organiser, "dans les prochains jours", une rencontre avec les gens de la mer pour leur expliquer la décision des pouvoirs publics relative à "l'utilisation impérative" de bacs en plastique conformes aux normes d'hygiène.

## KHENCHELA

### Fonçage des puits

Des travaux de fonçage de 5 puits profonds viennent d'être engagés dans la zone saharienne du sud de la wilaya de Khenchela par le Haut commissariat pour le développement de la steppe (HCDS). Initiée au titre du programme de l'exercice 2010, cette opération vise à mettre en place un réseau d'alimentation en eau potable et d'irrigation, a précisé le chef de l'antenne locale du HCDS. Les forages, dont la profondeur varie entre 200 et 300 mètres, seront réalisés par une entreprise privée dans les localités de Messabha, Oum Skhor, Ettabaga, El-Faouanis, El-Hathout et Zira Beïda où de vastes opérations de mise en valeur par la concession sont engagées.

APS

## CONSTANTINE, PRESTATIONS DE SOINS POUR LES SALARIÉS

# Quatre mille cartes Chifa en attente de retrait

*La carte Chifa est munie d'une puce électronique contenant toutes les données susceptibles d'identifier l'assuré et ses ayants-droit en matière de prestations de soins et de remboursement.*

PAR NAIMA DJEKHAR

Constantine a été désignée parmi les cinq wilayas pilotes pour la mise en service de la carte de soins CHIFA. Cette carte remplace celle délivrée auparavant par la Caisse nationale des assurances des salariés (Cnas). Elle est munie d'une puce électronique contenant toutes les données susceptibles d'identifier l'assuré et ses ayants-droit, ainsi que de faire valoir ses droits en matière de prestations de soins et de remboursement.

Depuis la mise en place de ce dispositif, il y a peu de temps, Constantine aura finalisé 158.409 cartes CHIFA, soit un taux d'exécution de plus de 62%. Selon notre interlocuteur au niveau de la CNAS, les malades chroniques et les retraités ont été prioritaires dans ce programme. D'ailleurs, rien que pour la seconde catégorie, celle des retraités s'entend, 99% des cartes ont été délivrées. Le détenteur de la carte CHIFA



Carte électronique Chifa.

n'aura plus qu'à la présenter au prestataire de soins, le médecin traitant ou le pharmacien. Ces professionnels disposent, pour leur part, d'une clé de santé appelée Token, fournie par la Cnas et qui leur permet d'accéder au contenu de la carte du patient. Ce procédé réduira les démarches relatives au paiement et remboursement des soins et médicaments auxquelles les assurés sont soumis depuis des années. Périodiquement, le praticien procédera à la transmission des factures électroniques qu'il a établi vers le termi-

nal de la Caisse nationale des assurances des salariés. Prochainement, une convention sera signée avec les établissements de santé, hôpitaux et autres structures où les prestations s'effectueront grâce à la carte en question. Les retardataires, ceux qui n'ont pas encore déposé de dossier pour en obtenir une, sont donc priés de le faire dans les plus brefs délais. Actuellement, il y aurait 4 mille cartes prêtes qui attendent leur retrait auprès des agences Cnas.

N.D.

## GUELMA, ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS

# De nouveaux équipements médicaux sophistiqués

PAR HAMID BAALI

Consécutivement à une instruction du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière du 13 septembre 2009, les infrastructures sanitaires de la wilaya de Guelma ont réceptionné, récemment, des équipements médicaux sophistiqués. L'imagerie médicale dernière génération a été installée au niveau des urgences médico-chirurgicales et soins intensifs de l'hôpital docteur Okbi à Guelma. Les pavillons de pédiatrie et de gynéco-obstétrique ont été destinataires de lots de matériel performant. Au service cardiologie, des équipements d'exploration cardio-vasculaire ont été réceptionnés cette semaine ainsi que ceux permettant aux médecins-spécialistes



de cet établissement public de procéder aux explorations fonctionnelles respiratoires. Un laboratoire d'anatomopathologie est en voie d'installation dans cette même structure. Un poste de transfusion sanguine (PTS) a été acquis pour faciliter les cam-

pagnes périodiques de collecte de sang auprès des bénévoles. Des appareils de stérilisation de chirurgie générale et dentaire et des évaporateurs d'oxygène ont été également acquis.

Dans le cadre du renforcement des conditions d'hygiène des établissements de

soins rattachés au MSRH, les responsables concernés de la wilaya ont procédé à l'acquisition de centrales à vapeur pour le nettoyage et la désinfection des services médicaux, l'aseptisation des infrastructures fréquentées par le public pour prévenir les risques de contamination et de transmission des germes infectieux en milieu hospitalier. Les secteurs sanitaires de Guelma, Oued-Zénati et Bouchegouf ont été dotés de ces équipements spécifiques.

Un scanner est fonctionnel depuis l'année écoulée au niveau de l'hôpital Okbi, à la grande satisfaction des patients qui se déplaçaient auparavant auprès des CHU de Annaba et Constantine. D'autre part, la DSP a réceptionné 12 ambulances.

H. B.

## Un rapport accablant pour le TFG

Un rapport établi par l'ONU sur la Somalie, a imputé l'impasse militaire actuel dans ce pays moins à la force de l'opposition armée qu'à la "faiblesse et à l'inefficacité" et à « la corruption » des forces de sécurité du gouvernement de transition (TFG), malgré l'assistance internationale. L'armée et la police du TFG sont toujours un ensemble "composite de milices indépendantes loyales à des responsables gouvernementaux ou militaires qui tirent profit du business de la guerre et résistent à leur intégration sous un commandement unique".

"Le gouvernement doit sa propre survie" à la force de paix de l'Union africaine (Amisom), "plutôt qu'à ses propres troupes".

Le gouvernement TFG, soutenu par la communauté internationale, ne contrôle qu'une petite partie de la capitale Mogadiscio, essentiellement grâce à l'Amisom (5 000 soldats), et subit les assauts quasi-quotidiens des insurgés shebab qui contrôlent la plus grande partie du centre et du sud de la Somalie ravagée par la guerre civile depuis 1991.

## Les Chemises rouges exigent la dissolution du Parlement

Les partisans de l'ex-Premier ministre thaïlandais Thaksin Shinawatra ont lancé hier un ultimatum de 24 heures au gouvernement dirigé par Abhisit Vejjajiva pour qu'il dissolve le Parlement. M. Veera, chef de file du Front uni pour la démocratie et contre la dictature (UDD), a déclaré que les manifestants "exerceront plus de pressions sur le gouvernement" pour arriver à leurs fins, sans donner plus de précision.

Quelque 50.000 soldats, policiers et civils volontaires ont été déployés dans et autour de la capitale thaïlandaise pour éviter tout débordement, lors du plus grand rassemblement (100 000 manifestants attendus) depuis un an des partisans de Thaksin Shinawatra, ex-chef du gouvernement (2001-2006) en exil, renversé en septembre 2006 par un coup d'Etat militaire.

## Le Fatah accusé de collusion dans l'arrestation de Maher Uda

Recherché depuis plusieurs années, Maher Uda, 47 ans, un des fondateurs de la branche armée du Hamas en Cisjordanie, a été capturé à Ramallah.

"Son arrestation est le fruit d'une coordination dangereuse en matière de sécurité entre l'Autorité palestinienne et les occupants (israéliens), surtout qu'Uda était recherché et pourchassé par les deux parties", a déclaré le porte-parole du Hamas estimant que cette coordination constituait "un obstacle majeur aux efforts de réconciliation nationale" entre le Fatah et le Hamas.

Un responsable de la sécurité au sein de l'Autorité palestinienne a rejeté les accusations du Hamas ajoutant qu'"Ils (le Hamas) ne veulent pas admettre qu'il y a des informateurs au sein de leur groupe".

EN PRÉLUDE À L'ANNONCE DE L'OFFENSIVE PRÉVUE CET ÉTÉ CONTRE LEUR FIEF À KANDAHAR

# Les talibans y lancent une série d'attaques pour prouver leur force de frappe

*Le dernier bilan des attentats suicide en série qui ont ensanglanté samedi dernier Kandahar au sud de l'Afghanistan s'élève à 35 morts et 57 blessés. Parmi les victimes figurent 10 personnes, dont des femmes et des enfants, qui assistaient à un mariage. Sept explosions ont visé différents endroits de cette ville de 800.000 habitants, fief des talibans et la troisième en importance du pays après Kaboul et Herat.*

PAR NINA SARATI

Elles ont débuté vers 20h00 (15h30 GMT), touchant d'abord la prison provinciale centrale de Kandahar puis d'autres bâtiments gouvernementaux. L'une d'elles s'est produite à proximité de la Mosquée Rouge non loin du domicile de Wali Karzaï, frère du président afghan Hamid Karzaï et chef élu du Conseil provincial de Kandahar, un personnage controversé que nombre d'Afghans accusent d'être impliqué dans des trafics, dont celui de drogue. L'attaque contre la prison visait à libérer des prisonniers, dont des combattants talibans. En juin 2008, les talibans avaient attaqué la prison de Sarposa à Kandahar et un millier de prisonniers, dont près de 400 talibans présumés, s'étaient évadés. Un troisième attentat a visé le quartier général de la police provinciale et un autre s'est produit près de la résidence de Gul Agha Shairzai, ancien gouverneur de la province de Kandahar et maintenant gouverneur de la province de Nangahar. Quatre explosions sont dues à des attentats suicide dont deux menés à bord de voitures, et les autres à



Kandahar, cible d'attentats meurtriers.

des engins explosifs artisanaux. Les autorités de Kandahar ont appelé tous les employés des services de santé à se présenter aussitôt à leur travail et invité la population à aller donner son sang. Tôt dans la matinée d'hier, une autre explosion a eu lieu près du bureau d'une entreprise de construction japonaise à Kandahar, blessant cinq employés. Le gouverneur de la province a demandé à l'armée de renforcer la sécurité autour de Kandahar pour prévenir toute nouvelle attaque. Le bilan est le plus meurtrier depuis le début de l'année et pourrait s'alourdir, les secours continuant encore hier à fouiller les décombres de quelque 25 boutiques et sept maisons détruites dans les explosions à la recherche d'éventuelles autres victimes. Les talibans ont revendiqué cette attaque coordonnée, l'une des plus lourdes depuis le début de l'insurrection des talibans en 2003 suite à l'invasion américaine. Leur porte-parole, Yousuf Ahmadi, a indiqué que ces attentats intervenaient en réponse à l'annonce récente par le général Stanley McChrystal, patron des forces internationales en Afghanistan, d'une offensive militaire, l'opération Omaid, l'été prochain à Kandahar. "Cela visait à saboter l'opération et à montrer que nous pouvons frapper n'importe où, quand nous le voulons", a-t-il expliqué. Le patron des forces internationales en Afghanistan, le général amé-

ricain Stanley McChrystal, avait récemment déclaré que les forces de l'Otan préparaient une offensive pour l'été prochain à Kandahar. "Nous allons bien évidemment sécuriser Kandahar", avait-il déclaré lundi dernier, à l'occasion de la visite à Kaboul du secrétaire américain à la Défense, Robert Gates. Dans le cadre de la nouvelle stratégie américaine visant à intensifier la lutte contre les talibans, l'Otan et l'armée ont lancé le 13 février l'opération Mushtarak (Ensemble, en dari) dans la province du Helmand, la plus vaste offensive de l'Otan depuis la chute des talibans en 2001. Mardi, le secrétaire américain à la Défense, Robert Gates, avait passé en revue les troupes dans la province de Kandahar, voisine du Helmand, qui s'apprêtent à lancer une offensive l'été prochain. "Une nouvelle fois, vous allez être à la pointe du combat", leur a-t-il dit. Fief historique des talibans, Kandahar occupe une place décisive pour le contrôle du pays. Alors que la population y est victime d'actes d'intimidation et du racket des talibans, plusieurs dirigeants locaux, craignant pour leur vie, ne vivent pas dans leur propre district. Les provinces du sud afghan sont les principales zones de production d'opium. Le trafic de drogue représente un chiffre d'affaires allant jusqu'à trois milliards de dollars par an selon les évaluations, et contribue au financement de l'insurrection talibane ainsi qu'à la corruption qui gangrène le pays. Cette série d'attaques coordonnées intervient alors que les renforts promis par le président américain Barack Obama continuent d'affluer vers l'Afghanistan. Plus de 30.000 soldats américains supplémentaires doivent être déployés en Afghanistan d'ici août, et 6.000 sont déjà arrivés. 121.000 soldats internationaux, aux deux-tiers américains, sont actuellement présents dans le pays. Le président Hamid Karzaï a condamné ces attentats, qualifiant leurs auteurs "d'ennemis de l'Islam et de l'Afghanistan".

N. S.

## IRAK

# Maliki largement en tête dans la province de Bassora

Le bloc du Premier ministre irakien Nouri Al-Maliki, qui domine les législatives du 7 mars, est nettement en tête dans la province chiite de Bassora (sud), la troisième circonscription du pays par ordre d'importance, selon des résultats partiels publiés, hier, à Baghdad. Le Bloc irakien (laïque) de l'ancien Premier ministre Iyad Allawi est en revanche en première position à Al-Anbar, province à majorité sunnite de l'ouest du pays. Pour Bassora, dans l'extrême sud, qui fournit 24 sièges sur un total de 325, l'Alliance de l'Etat de droit (AED) de Nouri Al-Maliki pointe largement en tête avec 219.657 votes, contre 121.497 pour l'Alliance nationale irakienne (ANI), une coalition de partis chiites religieux. Le Bloc irakien est en troisième position, avec seulement 36.093 voix. Concernant Al-Anbar, plus grande province par la taille mais où seulement 14 sièges sont à pourvoir, le Bloc irakien mène avec 122.195 voix, contre 18.321 pour l'Alliance de l'unité irakien-

ne (AUI) du ministre de l'Intérieur Jawad al-Bolani. Samedi, M. Maliki avait creusé l'écart en devançant là encore largement ses rivaux dans la province-clé de Baghdad (70 sièges), toujours selon des résultats partiels. Ces résultats partiels sont publiés périodiquement depuis jeudi. A ce stade, ils ont été fournis pour 14 des 18 provinces, avec moins de 30% des bulletins dépouillés. Les résultats complets ne seront pas annoncés avant le 18 mars au plus tôt, une attente qui génère spéculations et accusations de fraude de la part des partis politiques. A Dohouk (11 sièges), l'une des trois provinces de la région autonome du Kurdistan, dans le nord de l'Irak, la liste commune des deux grands partis UPK et PDK est très nettement en tête, selon des résultats partiels. La liste "Kurdistania" est une alliance entre l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) du président irakien Jalal Talabani et le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani, président de la région

autonome. Elle a obtenu 170.690 voix, contre 31.053 pour l'Union islamique Etihad et 12.570 pour Goran ("changement" en kurde). Avec six provinces (Baghdad, Bassora, Babylone, Najaf, Kerbala et Mouthanna) où elle devance ses rivales, la liste de Nouri al-Maliki est actuellement en tête des résultats partiels. Une victoire de M. Maliki au nombre de sièges ne signifierait toutefois pas qu'il deviendra le futur Premier ministre car, faute de majorité absolue, il va devoir négocier avec les autres groupes politiques. Les partis ont d'ores et déjà entamé des tractations pour former le prochain gouvernement, qui ne devrait pas voir le jour avant plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Les législatives du 7 mars, les deuxièmes depuis la chute de Saddam Hussein en 2003, sont intervenues à moins de six mois du retrait des troupes américaines de combats d'Irak, un prélude au désengagement total des Etats-Unis d'ici la fin 2011.

Entre  
optimisme  
et inquiétudes

Page 14

# MIDI

*Economie*

La Chine va  
poursuivre sa  
politique de relance

Page 14

L'ANNULATION DU CRÉDIT AUTOMOBILE ET LA NOTE DU FMI

## LA SOUVERAINETÉ NE SE MARCHANDE PAS POUR LE GOUVERNEMENT



### A LIRE DANS LE SUPPLÉMENT

> Aabar entre en course



LE PROJET  
DE LA VOITURE  
ALGÉRIENNE  
EN ROUTE

Lire page 13

> L'accord d'association  
sous les feux  
des critiques

DÉSÉQUILIBRE  
COMMERCIAL  
ET MANQUE  
À GAGNER  
POUR  
L'ALGÉRIE

Lire page 13

> La crise économique fait  
des ravages  
en Europe



LA GRÈCE  
AU BORD DE  
L'IMPLOSION

Lire page 14

> Koweït

CHUTE DE  
PRÈS DE 100%  
DU PROFIT  
NET À LA  
COMMERCIAL  
BANK

Lire page 14

L'ANNULATION DU CRÉDIT AUTOMOBILE ET LA NOTE DU FMI

# La souveraineté ne se marchande pas pour le gouvernement

La note du Fondss monétaire international suscite encore des réactions, pour le moins attendues, de la part des membres du gouvernement. La

réponse du ministre des Finances est sans ambages à l'adresse de l'institution de Dominique Straus Kahn qui a recommandé à l'Algérie de revenir sur sa

décision d'annuler le crédit à la consommation, décidée dans le cadre de la loi de finances complémentaire 2009 et reconduite encore cette année.

Plus qu'une réponse, c'est une précision de taille que le premier argentier du pays avait faite en marge des travaux de l'ouverture de la session de printemps de l'APN. « Nous sommes souverains dans notre politique économique ». Voilà ce qu'a déclaré en substance le ministre des Finances. Karim Djoudi a été pour ainsi dire très explicite et la première lecture qui en découle est que tout simplement la disposition en question est irréversible !

## Pourquoi l'Algérie ne fera pas marche arrière

S'il est vrai que le crédit à la consommation a permis aux citoyens d'acquiescer entre autres un véhicule neuf, considéré il n'y a pas si longtemps comme un rêve difficilement réalisable, pour ne pas dire impossible pour les couches moyennes. La manne financière qui lui a été consacrée est toutefois considérable.

C'est tout simplement des devises que l'Algérie perd annuellement faute d'une industrie automobile. Au total, les importations de véhicules neufs ont coûté près de 3,5 milliards de dollars annuellement à la balance des paiements. Un montant appelé à augmenter davantage, avertissent les experts, au vu de la forte demande sur le crédit automobile et les milliers de dossiers en instance au niveau des banques publiques et privées.

Le délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (Abef) Abderrahmane Ben Khalfa, n'a pas manqué d'attirer l'attention des pouvoirs publics en mettant le doigt sur un problème qui devenait récurrent, celui du surendettement des ménages.

Il faut dire que la place financière algérienne ne s'est pas outillée de dispositions à même d'éviter ce phénomène que même les économies les plus avancées n'arrivent toujours pas à maîtriser.

L'absence de « banque de données », ou ce qui appelé dans le jargon financier la « centrale des risques », réclamée pourtant à maintes reprises par les experts, a fait que les banques sont dépourvues d'un moyen de limitation de crédit et de tout système d'alerte à l'adresse des clients.

Ce manque de coordination a ouvert la voie au client pour contracter des crédits à la consommation au niveau de plusieurs banques à la fois sans que celles-ci soient informées. Ce qui n'est pas sans conséquences et sur le rythme de vie des citoyens et sur les réserves de change.

De quoi mettre l'Exécutif en alerte et le ministre des Finances en premier. Bridier les importations est devenu pour ainsi dire une urgence, et ce, via deux principales dispositions, à savoir l'annulation du crédit à la consommation pour les particuliers et l'instaur-



Karim Djoudi, ministre des Finances.

ration du crédit documentaire aux importateurs et aux entreprises.

Le gouvernement avait alors avancé ses arguments selon lesquels les dispositions de la loi de finances complémentaire 2009, liées à

« Les importations de véhicules neufs ont coûté près de 3,5 milliards de dollars annuellement à la balance des paiements. Un montant appelé à augmenter davantage, avertissent les experts, au vu de la forte demande sur le crédit automobile et les milliers de dossiers en instance au niveau des banques publiques et privées. »

l'annulation des crédits à la consommation, « visent essentiellement à protéger les ménages contre tout risque de surendettement et d'orienter l'économie nationale vers la production ».

Il s'appuie alors sur les chiffres publiés par les banques qui font ressortir que la part du lion revient au crédit automobile. « Sur un montant de plus de 100 milliards de dinars de crédits à la consommation en 2008, 80% sont destinés au crédit automobile ».

Et ce n'est pas tout, puisque l'année 2008 a été particulière en terme d'importations de véhicules neufs et de pièces de rechange avec un total de 3,7 milliards de dollars.

## L'immobilier pour faire oublier le véhicule

L'Algérie, qui fait face à une crise de logement dont les solutions tardent à voir le jour, fait du crédit immobilier un levier pour tenter un tant soit peu d'atténuer la fore demande.

Désormais, le crédit bancaire destiné aux particuliers sera consacré au créneau de l'immobilier.

La réponse du gouvernement paraît, à première vue, convaincante pour les larges couches de la société qui nourrissent l'espoir de pouvoir, un jour, bénéficier d'un logement.

Ce qui est loin d'être le sentiment des institutions monétaires internationales dont le FMI qui, semble-t-il, n'est pas sa première préoccupation.

Mais la question est tranchée pour l'Exécutif qui s'atèle à présent à ficeler les textes d'application qui verront le jour vers la fin du mois de mars, selon des sources du ministère des Finances. Avec des taux d'intérêt de « 1 à 3% », les banques publiques parlent déjà d'une forte demande à gérer durant les prochains mois.

Le Trésor public, selon les premières indications contenues dans les nouveaux textes, aura à supporter le différentiel et aura donc à débours des milliards de dinars pour l'immobilier.

Reste bien évidemment à convaincre les banques et établissements financiers privés qui annoncent une certaine résistance à ce nouveau dispositif.

## Les chiffres du CNIS confortent la démarche du gouvernement

A en croire les données chiffrées du Centre national de l'informatique et des statistiques relevant des Douanes algériennes, les importations de véhicules ont amorcé leur courbe descendante. En 2009, elles ont baissé de 23,64%.

La même source précise que les concessionnaires, qui totalisent près d'une quarantaine, ont importé seulement 246.522 véhicules l'année passée, contre 327.506 en 2008, pour un montant de 245,8 milliards de dinars.

La même tendance sera encore accentuée, cette année, selon les prévisions des experts, d'autant que l'Algérie a maintenu le cap de réduire de manière significative ses importations et par ricochet se prémunir contre toute éventualité d'une nouvelle chute des cours du pétrole.

Car faute d'une stratégie encourageant les exportations hors hydrocarbures, l'économie nationale se débat toujours à une forte proportion contre cette dépendance des hydrocarbures. D'ailleurs, le FMI a relevé ce point noir pour l'économie nationale dans sa dernière note.

Le spectre du recul de la demande mondiale d'hydrocarbures est toujours présent et la crise n'a pas dit encore son dernier mot malgré la reprise de la croissance aux Etats-Unis, en Chine ou en Inde considérés comme la locomotive de l'économie mondiale.

Une reprise qui reste, néanmoins, très mitigée. Car les voyants sont encore au rouge.

De quoi, peut-être, conforter la nouvelle stratégie du gouvernement qui privilégie la production.

AABAR ENTRE EN COURSE

## LE PROJET DE LA VOITURE ALGÉRIENNE EN ROUTE

L'industrie automobile est en bonne voie et tout porte à croire que l'Algérie sera dotée de cette technologie qui lui fait défaut depuis des années.

Les projets de partenariat sont en marche. Et cette fois, on est loin du stade des intentions. Car il y a dans l'air une certaine concurrence qui ne dit pas encore son nom autour de ce marché, le plus important dans la région du Maghreb et le deuxième en Afrique. L'étude du marché de l'automobile montre, en effet, la forte demande en Algérie qui augmente d'année en année. D'où cet engouement pour la « voiture de fabrication algérienne ».

### Renault et Aabr en course

Après moult consultations et réunions marathon, le groupe émirati Aabar Investments, a conclu enfin un accord interne prévoyant son engagement officiel en Algérie dans l'industrie automobile. Son conseil d'administration a donné son feu vert pour une prise de participation à hauteur de 24,5% dans un projet de production de véhicules en Algérie. Le projet en question est initié par le gouvernement en partenariat avec 5 firmes allemandes, à savoir, Ferrostaal, Deutz, Rheinmetall, le motoriste MTU et Daimler dont le groupe Aabr détient depuis 2009, 9,1% du capital pour 2,7 milliards de dollars.

Les trois parties associées ont fixé

l'objectif de produire 10 mille véhicules par an dont une bonne partie sera destinée à l'Armée nationale. Le coût de l'investissement est estimé à un peu plus de 500 millions de dollars.

Reste le choix du site ou sera implantée la future usine. A ce propos, trois noms sont retenus, il s'agit de Tiaret, Ain Smara et Oued Ahmimine dans la région de Constantine.

Mais là n'est qu'un détail qui sera vite résolu, car le début de la production est annoncé vers la fin 2011.

C'est cette date également que la SNVI et le constructeur français Renault ont inscrit sur leur agenda pour lancer la production de véhicules à Rouiba. Les deux parties sont tombées d'accord sur plusieurs points comme le type de voiture qui sera fabriqué en Algérie, à savoir la Logan, la Symbol et Dacia qui enregistrent une forte progression sur le marché local, alors que la majorité dans le capital reviendra évidemment à la SNVI à la faveur de la nouvelle loi sur la création d'entreprises en partenariat avec les étrangers. Il faut dire que l'intérêt porté par les constructeurs étrangers est motivé, en premier, par la dynamique du marché automobile en Algérie où les ventes sont plus importantes dans la région du Maghreb avec une moyenne de 250.000 voitures par an.

Mais il n'y a pas que ce facteur. L'existence de sous-traitants, indispensables à toute industrie automobile est mis en avant par la SNVI pour convaincre son partenaire. Actuellement, l'Algérie compte 200 sous-traitants qui seront d'un



Après l'Afrique du sud, c'est le marché algérien de l'automobile qui connaît la plus forte croissance.

apport considérable pour le lancement de la production et sa pérennité. Ajouter à cela la disponibilité de la matière première comme l'industrie hydrocarbure et pétrochimique ainsi que l'existence d'une industrie de la sidérurgie, du verre et du plastique. Si le projet de montage automobile aboutit, celui-ci prévoit un taux d'intégration de 15% de composants automobiles fabriqués sur place, avant d'arriver à 40% après 5 ans.

Le temps qu'il faut aussi pour asseoir une véritable politique de partenariat dans ce nouveau domaine pour l'économie nationale.

La SNVI et Renault qui reste l'une des marques leader en Algérie, produiront 50.000 véhicules par an, destinés entièrement au marché national.

Les négociations qui ont abouti au bout de près de deux ans renseignent sur la volonté du gouvernement de lancer au plus vite l'industrie automobile pour, d'une part, ralentir les importations et de

l'autre acquiescer le savoir-faire. Pour Renault, c'est son statut de marque qu'elle veut renforcer sur le marché local très prisée par les Algériens mais également pour faire oublier les critiques que les responsables du constructeur avaient essuyées en choisissant un pays autre que l'Algérie pour s'implanter. Après l'Afrique du sud, c'est le marché algérien qui connaît une croissance importante. L'argument tient encore la route malgré la décision du gouvernement de mettre fin au crédit automobile.

Mais pour le constructeur français, le plus urgent est de pouvoir remonter la pente après la série noire de 2009. Durant l'année précédente, le niveau de vente a baissé de 3% à l'échelle mondiale par rapport à 2008 avec 2,3 millions de voitures.

Depuis, Renault a conçu une nouvelle stratégie au même titre que d'autres constructeurs en cherchant à trouver des relais de croissance dans les pays émergents.

L'ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'UE SOUS LES FEUX DES CRITIQUES

## Déséquilibre commercial et manque à gagner pour l'Algérie

L'accord d'association avec l'Union européenne ne profite toujours pas à l'économie nationale. On est loin du principe « gagnant-gagnant ». Cinq ans après son entrée en vigueur, c'est la partie européenne qui en sort bénéficiaire.

La toute dernière étude réalisée par le Programme d'appui à la mise en oeuvre de l'accord d'association (P3A), montre combien le fossé est grand entre les deux parties en matière de commerce extérieur.

L'Algérie est perdante, il faut le dire. Car la tendance est la même pour une économie qui aspirait avant 2005 de conquérir des marchés extérieurs, européens notamment. Premier couac, l'accord en question a entraîné « un creusement du déficit commercial hors hydrocarbures » de l'Algérie. En clair, cela veut dire que l'Algérie continue d'importer de la zone européenne qui est son premier partenaire, alors que les exportations algériennes hors hydrocarbures trouvent du mal à s'imposer. Les chiffres rendus publics par d'autres experts illustrent parfaitement ce déséquilibre, en ce sens que pour 1 dollar exporté vers l'Union européenne, l'Algérie importe pour 20 dollars. Mais s'il est admis que les clauses de l'accord,



Ph. / Focus R. Midi Libre

jugées trop rigoureuses en matière de qualité et de contrôle sont en partie responsables de cette mauvaise performance, la situation de la PME algérienne a fait le reste. L'étude d'évaluation a, d'ailleurs, mis en avant cette carence que l'entreprise algérienne traîne comme un boulet.

« Il y a une insuffisante ouverture des entreprises nationales à la concurrence internationale », note la même étude. Ces experts relèvent toutefois que des potentialités existent en matière d'exportation de produits algériens vers l'Europe, mais

les entreprises algériennes « doivent encore acquiescer une véritable culture d'exportation pour être actives sur le marché européen ». C'est dire que le rapport touche du doigt le maillon faible dont souffre l'entreprise algérienne. Il est varié, en effet, que celle-ci manque cruellement de politique managériale à même de lui permettre d'imposer son produit à l'extérieur. Les programmes de mise à niveau ont souvent négligé cet aspect pour le voir enfin occuper une place prépondérante dans la nouvelle stratégie élaborée

par le ministère à travers les programmes Meda I et II. Ce n'est que maintenant que les patrons algériens se rendent compte de l'importance de ce volet considéré au passage comme l'épine dorsale des entreprises en Europe ou dans les économies des pays émergents. Sur le plan macroéconomique, l'accord d'association a engendré un manque à gagner sur les recettes fiscales et douanières de l'Algérie, en raison de l'application du démantèlement tarifaire.

Autre point noir, la faiblesse des investissements directs européens en Algérie alors que l'accord d'association est censé impulser une nouvelle dynamique aux IDE en Algérie.

Autant d'arguments que les experts algériens mettront sur la table lors de la réunion du conseil d'association consacrés aux renégociations de certaines clauses prévues au mois de juin prochain, en vertu d'une clause dénommée « clause de rendez-vous ». D'ores et déjà, on parle de plusieurs propositions d'amendement dont celles relatives à « l'aspect commercial de l'accord qui vont concerner notamment les contingents de produits algériens exportés vers l'UE sans droits de douanes ».

DERNIER RAPPORT DE L'OPEP

**Entre optimisme et inquiétudes**

Le dernier rapport de l'Opep est emprunt à la fois d'optimisme et d'inquiétude. En effet, les prévisions de l'organisation pour l'année 2010 sont rassurantes pour les pays producteurs de pétrole qui peuvent espérer que les prix se maintiennent au niveau souhaité par la majorité des membres de l'Opep, c'est-à-dire entre «70 et 80 dollars le baril».

Pour l'année en cours, la demande mondiale note l'organisation sera en légère hausse de «1,1%», ce qui permettra à la demande mondiale de croître de 0,9 million de barils/jour pour atteindre 85mb/j.

Mais l'Opep ne cache ses appréhensions à court terme. Pour l'organisation, la reprise de la demande a été soutenue par l'injection d'enveloppes considérables par les gouvernements. «La demande de pétrole a été très dépendante de l'économie mondiale, soutenue par les plans de relance gouvernementaux. Grâce à ces plans, de nombreux secteurs de l'économie, dont l'énergie, sont repartis», souligne le rapport.

Cependant l'Opep s'interroge ; «combien de temps les gouvernements pourront se permettre de soutenir leurs économies ?». Selon l'organisation, «Si le soutien diminue, la demande de pétrole sera affectée».

Si ce scénario envisagé venait à se réaliser, il est fort à craindre une nouvelle chute des cours du pétrole.

**SELON SON PREMIER MINISTRE WEN JIABAO****La Chine poursuivra sa politique de relance**

Le Premier ministre chinois Wen Jiabao a indiqué, hier, que son pays allait poursuivre la politique de relance économique, lancée fin 2008 pour faire face à la crise financière. «Nous devons nous assurer de la stabilité et de la continuité de notre politique, c'est-à-dire que nous devons poursuivre une politique budgétaire volontariste et une politique monétaire souple pour consolider la reprise», a-t-il dit lors d'une conférence de presse à la clôture de la session annuelle du Parlement. En 2009, malgré la crise mondiale, la Chine a enregistré une croissance de 8,7%, grâce aux mesures de relance décidées à la fin 2008, avec un plan d'un peu plus de 400 milliards d'euros sur deux ans. Cependant, Wen Jiabao a mis en garde contre tout optimisme. «La situation économique reste compliquée, car les facteurs d'instabilité sont nombreux. Même si l'économie mondiale connaît une reprise, les principaux problèmes économiques mondiaux n'ont pas totalement disparu», a-t-il dit à la presse. M. Wen a ajouté que le gouvernement serait attentif à tout changement, avec des politiques «plus flexibles». Le chef du gouvernement chinois a souligné que les trois priorités étaient de maintenir la croissance économique, changer le modèle économique - encore trop dépendant des exportations - et prévenir les tensions inflationnistes. «Même si c'est une tâche difficile, nous devons nous en occuper», a-t-il expliqué. L'indice des prix à la consommation, jauge de l'inflation en Chine, a continué de progresser en février, tout en restant sous la barre fixée par le gouvernement, tandis que le crédit diminuait, dans le cadre des efforts de Pékin pour réduire les pressions inflationnistes. L'indice a augmenté de 2,7% sur un an le mois dernier, ce qui porte sa hausse depuis le début de l'année à 2,1% en glissement annuel, selon le Bureau national des statistiques (BNS). Hier, le Premier ministre chinois a également pointé du doigt la persistance des inégalités sociales, autre facteur d'instabilité. «S'il y a de l'inflation, couplée à une inégalité dans la répartition des revenus et en plus de la corruption, cela peut affecter la stabilité sociale, voire la consolidation du pouvoir politique», a-t-il lancé. «Notre développement économique et social doit accorder davantage d'attention aux pauvres et aux groupes défavorisés parce qu'ils constituent la majorité», a-t-il également affirmé.

AFP

LA CRISE ÉCONOMIQUE FAIT DES RAVAGES EN EUROPE

**LA GRÈCE AU BORD DE L'IMPLOSION**

*La Grèce fonctionne au ralenti depuis des semaines et vit au rythme des grèves. En cause, le plan d'austérité décidé par le gouvernement et très contesté par l'opposition.*

PAR RYAD EL HADI

En moins d'une semaine, presque tout le pays était à l'arrêt suite au mouvement de grève auquel ont appelé les organisations syndicales. Le président du patronat grec, Dimitris Daskalopoulos, a vivement condamné «les mobilisations» de ceux qui veulent laisser la Grèce «demander l'aumône sur les marchés étrangers». Il a affirmé qu'il n'était «pas question de réduire le 14<sup>e</sup> mois de salaire dans le secteur privé».

Le projet de loi intitulé «Mesures d'urgence pour faire face à la crise financière», comprenant vingt articles, a été adopté au cours d'une procédure parlementaire d'urgence le 5 mars. Les députés du parti socialiste au pouvoir, détenant la majorité des sièges au Parlement unicaméral (160 sur les 300), ont voté en faveur de ce plan d'austérité alors que le parti communiste ultra-orthodoxe (KKE) a quitté la salle de l'assemblée dénonçant les mesures d'austérité.

Les nouvelles mesures de rigueur comprennent notamment des coupes salariales pour les fonctionnaires, le gel des retraites du secteur privé et public ainsi qu'une hausse des deux points de la TVA, à 21%. Ces mesures doivent permettre 4,8 milliards d'euros d'économies pour



Les Grecs sortent dans la rue pour crier leur rejet du plan d'austérité décidé par leur gouvernement.

réduire le déficit public de 4 points à 8,7% du PIB cette année.

Face à ces difficultés financières, la Grèce a eu le soutien de la Commission européenne qui a réaffirmé la disponibilité des partenaires de ce pays dans l'UE à être «solidaires» avec Athènes face à la crise budgétaire qui ébranle le pays, et plaidé en faveur d'un système d'entraide au sein de la zone euro.

«Ce que nous disons naturellement c'est que nous devons faire preuve de solidarité au sein de l'Union européenne en faveur de pays en difficulté comme la Grèce, personne n'est opposé à cela», a déclaré le président de la Commission,

José Manuel Barroso.

Les mesures prises par le gouvernement grec, ont en tout cas, suscité la satisfaction et l'adhésion de plusieurs pays européens comme l'Allemagne qui a salué ces nouvelles mesures et s'est dite «convaincue» qu'elles aideront à rétablir la confiance dans ce pays.

Es-ce alors l'effet boule de neige en Europe ? La question se pose avec acuité ces dernières semaines car la crise économique vient de faire deux victimes, à savoir l'Islande qui n'a pas encore connu le bout du tunnel et aujourd'hui la Grèce au bord de l'explosion sociale.

R.E.H.

**KOWEÏT****Chute de près de 100% du profit net à la Commercial Bank**

La Commercial Bank de Koweït, la 3<sup>e</sup> plus grande banque de l'émirat, a annoncé dimanche une chute de 99,9% de son profit net en 2009 en raison d'importantes provisions réservées aux créances douteuses. La banque a précisé dans un communiqué que son profit net n'était, l'an dernier, que de 0,5 million de dollars, contre 350 millions de dollars en 2008.

Elle a ajouté avoir alloué 455 millions de dollars à titre de provisions. Ses avoirs sont tombés à 12,5 milliards de dollars en décembre dernier, contre 14,8 milliards de dollars fin 2008. Par ailleurs, la société koweïtienne Global Investment House, engagée dans un plan de restructuration de sa dette, a annoncé avoir accusé en 2009 des pertes, pour la deuxième année consécutive.

Dans un communiqué publié, hier, sur le site internet de la Bourse de Koweït, la société affiche des pertes de 148,8 millions de dinars (516 millions de dollars) en 2009, après un bilan négatif de 257,6 millions de dinars (894 millions USD) l'année précédente.



PH/D.R.

Global Investment House a été durement touchée par la crise financière mondiale et en décembre 2008 elle s'est déclarée en cessation de paiement de ses dettes, estimées à 3 milliards USD. Mais, en décembre dernier, la société a conclu un accord avec tous ses créanciers pour la restructuration d'une dette de 1,73 milliard de dollars, en promettant d'honorer tous ses emprunts en trois ans.

Ses avoirs ont plongé à 2,9 milliards USD en décembre dernier, contre 4,35 milliards de dollars à la fin de 2008.

Les compagnies d'investissements au Koweït ont eu des difficultés à honorer leurs dettes dans la foulée de la crise financière mondiale. Les 99 compagnies soumises au contrôle de la Banque centrale de Koweït accusent des dettes de quelque 18 milliards USD, dont 8 milliards USD dus à des sociétés étrangères. Investment Dar, qui contrôle 50% des parts d'Aston Martin, le constructeur britannique de voitures de luxe, a annoncé samedi avoir demandé à se mettre sous protection judiciaire en vertu d'une loi sur la stabilité financière.

THÈME D'UN COLLOQUE À TIZI-OUZOU

# Mouloud Feraoun dans la ville des Genêts

La ville de Tizi-Ouzou s'est parée, hier, de ses plus beaux atours pour être au rendez-vous de la dixième édition du Festival national du film amazigh. Au premier jour de cette activité, qui a drainé une nombreuse foule en dépit d'un climat peu clément, la maison de la culture a vécu des moments intenses et emprunts d'émotion.

PAR LOUNES BOUGACI

Évoquer la mémoire d'un écrivain de la trempe de Mouloud Feraoun, qui a fait l'objet d'exclusion de la part des institutions officielles des années durant, est enfin en train d'être réhabilité. La présence de Zoubeida Mameria, représentante de la ministre de la Culture et le signe que Mouloud Feraoun n'est plus l'intellectuel maudit dont on ne parle que rarement et à contrecœur, juste par obligation. Au cours de la cérémonie d'ouverture du colloque à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, la représentante du ministère de la Culture a qualifié l'auteur du *Fils du pauvre* "de brave au pays des braves". La représentante du



ministère n'a pas hésité à parler d'une certaine critique qui avait jugé l'écrivain Mouloud Feraoun et son œuvre avec sévérité car, a déclaré l'oratrice, "pour nous, l'importance humaine de cette œuvre l'emporte de loin sur tout autre considération". L'oratrice a précisé que le mérite de Feraoun est, tout simplement, d'avoir fait s'épanouir l'idée de la Kabylie, une Kabylie vue de l'intérieur par l'un de ses plus fidèles fils. Zoubeida Mameria a indiqué que Feraoun a contribué de façon décisive à créer les conditions d'identification d'un peuple. C'est là, en effet, le principal

mérite de Mouloud Feraoun qui consistait à révéler à la conscience générale, l'existence d'une entité humaine complètement ignorée par le reste du monde. Elle ajoutera que Mouloud Feraoun a modulé son œuvre sur son vécu, sur ses états d'âmes et sur son action qu'il a pensée juste et il fut ciblé par les nationalistes algériens pour ses amitiés, mais les événements prouvèrent le contraire puisqu'il fut assassiné par des éléments de l'Organisation armée secrète. L'intervenante a qualifié cette mort de la fin tragique d'un homme généreux et prudent qui ne voulait faire de

mal à personne, mais "était-ce possible dans un monde de haine et de violence?"

De son côté, Assad Si El Hachimi, commissaire du Festival national du film amazigh, a affirmé que le cinéma et la littérature sont deux piliers qui soutiennent les ponts jetés vers l'ailleurs et donnent l'harmonie, "devise de notre festival qui se veut être école de tolérance et d'ouverture à l'autre". Le responsable du festival a ajouté qu'il coulait de source que la célébration de l'olivier, évoquant la paix, la réconciliation, la fidélité récompensée soit associé à Mouloud Feraoun, ce guide de la tolérance, cet homme-frontière qui au cœur de la complexité coloniale a tenté de créer ces lieux de médiation, aujourd'hui plus que jamais indispensables dans un monde mondialisé, où seule la marchandise tient lieu de foi. Le colloque s'est déroulé en présence de nombreux écrivains à l'image de Younes Adli et du fils du romancier, à savoir Ali Feraoun. Les conférences données par Denise Brahimi, Danièle Maouche et Malika Fatrima Boukhelous ont apporté un précieux éclairage et des visions certes différentes, mais complémentaires sur l'œuvre de Mouloud Feraoun et sa portée.

L. B.

IL ÉTAIT LE POURFENDEUR DE LA CHANSON COMMERCIALE

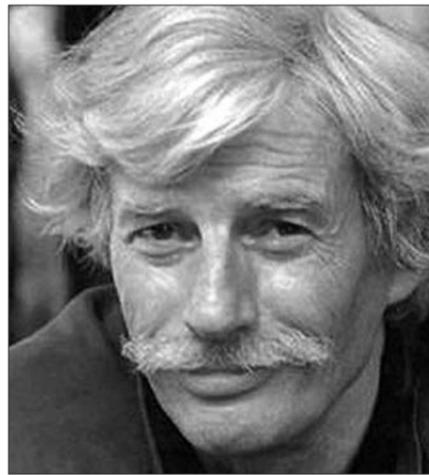
# Jean Ferrat décède

PAR LARBI GRAÏNE

Le chanteur français, Jean Ferrat, est décédé samedi près de chez lui à l'âge de 79 ans. Il s'est éteint alors que sa famille était réunie autour de lui vers 13 h30 à l'hôpital d'Aubenas, à une quinzaine de km de son village d'adoption Antraigues-sur-Volane, dans le département de l'Ardèche, au sud de la France.

L'artiste a été admis dans la matinée à l'hôpital suite à des complications dues à un cancer. La maladie l'avait complètement isolé du reste du monde, si tant que ses apparitions publiques avaient cessé depuis déjà deux ans et ses relations avec l'extérieur ne se faisaient que par écrit. Jean Ferrat, de son vrai nom Jean Tenenbaum, est né le 26 décembre 1930 dans la région parisienne à Vaucresson (Hauts-de-Seine). Il est issu d'une famille juive venue de Russie. Il a 11 ans lorsque les nazis déportent son père qui était joaillier à Auschwitz où il meurt. Quant à lui, il a pu échapper à leurs griffes grâce à des militants communistes qui le cachent. Il est l'auteur de quelque 200 chansons ayant pour thématique l'engagement, les hommages à Louis Aragon et l'Ardèche. Ami du Parti communiste français sans y avoir adhéré, le chanteur a fait ses premiers pas dans le monde artistique en faisant du théâtre amateur et en jouant à la guitare. Il a chanté d'abord pour ses amis les chansons de Jacques Prévert ainsi que le répertoire d'Yves Montand. Lycéen, il doit, à 15 ans, abandonner sa scolarité afin d'aider sa famille. Sa mère est fleuriste. Parallèlement, il entame des études de chimie qui lui permettent de devenir aide-chimiste en 1954. Mais c'est la chanson

qui le captive. En 1956, il compose la musique pour «Yeux d'Elsa», un poème d'Aragon. La carrière de Jean Ferrat débutera véritablement en 1959 lorsqu'il rencontre Gérard Meys, qui va s'occuper de l'édition de ses œuvres. Il obtient son premier succès en 1960 avec la chanson «Ma Môme» qui est son second 45 tours. En 1961, il sort son premier 33 tours et reçoit le prix de la SACEM. C'est en 1962 qu'il rencontre Isabelle Aubret avec laquelle il se lie d'amitié. Ferrat lui écrit «Deux enfants au soleil», un titre qui va lourdement peser dans la carrière de la chanteuse. Connue pour son engagement anticapitaliste et antisoviétique, Ferrat a dénoncé dans la chanson «Camarade», l'invasion russe de Prague en 1968 comme il a critiqué dans la chanson «Le Bilan», Georges Marchais, alors secrétaire général du PCF qui tirait un satisfecit des



régimes socialistes. Partisan de l'art pur et sincère, Ferrat n'a eu de cesse de fustiger le showbiz et le système commercial qui font planer selon lui le danger sur les créations musicales et la poésie. Il a notamment publié des lettres où il a dénoncé la primauté des considérations financières sur les œuvres artistiques véritables.

L. G.

JOURNÉES DU FILM FRANCOPHONE 2010

Du 19 au 25 mars à Alger et fin avril à Béjaïa



Les journées du film francophone 2010 se tiendront du 19 au 25 mars à Alger selon un communiqué de l'ambassade du Canada parvenu à notre rédaction. Dix-huit films entre longs et courts métrages, documentaires et films pour enfants seront projetés au cours de cette manifestation. Fruit d'un partenariat avec les ambassades du Cameroun, Canada, France, Grèce, Maroc, Roumanie, Sénégal, Suisse, Tunisie et la Délégation Wallonie-Bruxelles, ces journées se dérouleront à la salle Cosmos de l'Office Riadh el Feth à El Madania. Oran et Constantine recevront à leur tour les films sélectionnés, et ce, en mettant à contribution le Centre Culturel Français d'Oran et le Ciné-club de Constantine. L'ambassade du Canada, selon le même communiqué, compte reconduire les Journées du Film Francophone à Béjaïa fin avril. Pour le 23 mars à 15 h, il est prévu un spécial pour enfants avec des dessins animés pour enfants, tunisiens et suisses. Une conférence de presse sera organisée aujourd'hui à la Salle Frantz Fanon de l'OREF, pour la présentation du programme détaillé de ces Journées du Film Francophone.

L. G.

JOURNÉES NATIONALES DU THÉÂTRE POUR ENFANTS

Ouverture prochaine de la 4e édition à Annaba



La 4e édition des Journées nationales du théâtre pour enfants sera ouverte sous quinzaine au théâtre régional Azzeddine-Medjoubi de Annaba. Devenue une tradition dans l'antique Hippone, cette manifestation, qui se tient du 28 au 30 mars à l'initiative de l'association Chiheb, pour les arts dramatiques, réunira des troupes de plusieurs régions du pays.

11<sup>E</sup> CARAVANE DES CINÉMAS D'AFRIQUE

Mascarades en compétition



Le film Mascarades, de Lyes Salem (Algérie) sera en compétition à la 11e Biennale Caravane des cinémas d'Afrique, qui se déroulera à Lyon en France du 18 au 28 mars 2010. La Caravane des cinémas d'Afrique reste fidèle à ses deux missions : diffuser et promouvoir la création cinématographique méconnue du continent Afrique, d'une part et fédérer et rassembler autour des cultures d'Afrique et de leur très grande diversité, de l'autre. Au total onze films seront présentés en compétition durant les onze jours du festival ainsi que des documentaires sur le jazz, la politique et le rôle des femmes africaines.

"QACIDA MELHOUN" DE MAZOUNA

Participation de 70 poètes

"Qacida Melhoun" de Mazouna débutera mardi prochain, à l'initiative de la maison de la culture de la wilaya de Relizane. Cette manifestation culturelle de deux jours vise à réhabiliter le patrimoine de la poésie populaire, un genre très en vogue par le passé à Relizane en particulier et en Algérie en général, selon le directeur de la culture qui a souligné que 70 poètes du "melhoun" issus de 25 wilayas du pays animeront cette édition abritée par Mazouna et Relizane.

PRENDRE SOIN DE SES ARTICULATIONS

# C'est avant tout s'assouplir

*Sans les articulations nous ne pourrions pas marcher, prendre un objet ni même mâcher. Elles font de nous des êtres souples dans nos mouvements. C'est pourquoi il faut de la pratique sportive pour s'assouplir.*

PAR SORAYA HAKIM

La marche à pied est conseillée pour les articulations si elle reste sans effort important. Les articulations sont liées à des tendons, eux-mêmes reliés aux muscles. Il convient donc d'assouplir l'ensemble pour éviter les désagréments articulaires. Certains sports comme le tennis, la course à pied, la musculation intensive ou, pire, le ski sont très destructeurs pour les articulations en raison des chocs articulaires qu'ils provoquent. Adaptez le sport à vos douleurs et n'hésitez pas à varier en fonction de vos envies. Ainsi, préférez la marche si ce sont vos poignets qui vous font souffrir. La gymnastique douce est à pratiquer après un échauffement complet d'une quinzaine de minutes pour ne pas traumatiser les muscles. Pratiquée régulièrement, elle permet un assouplissement de l'ensemble de l'organisme et donc de muscler les articulations lentement mais sûrement, en évitant la fonte musculaire due à l'inactivité. La natation est très favorable aux articulations puisqu'elle permet de les assouplir sans subir les chocs très traumatiques de la course à pied par exemple. L'eau permet un travail musculaire en douceur mais actif grâce aux effets de l'immersion qui diminuent le poids auquel sont soumises les articulations. Il n'y a pas de précautions particulières à prendre avant de se lancer si ce n'est de demander conseil à votre kiné pour les exercices à effectuer une fois dans l'eau, si un travail de rééducation post-traumatique s'impose. La marche peut aussi être pratiquée dans le cadre du renforcement articulaire si on ne se force



pas à atteindre une certaine vitesse et qu'on respecte les sensations de l'organisme, il ne faut pas aller au-delà de ses sensations. Il va sans dire qu'en cas d'antécédents d'entorse de la cheville, le choix des chaussures devra être soigné et un recours aux semelles orthopédiques peut permettre une meilleure stabilité plantaire, qui diminuera les risques de récurrence. En cas de problème de surpoids, la marche peut être pratiquée avec une canne qui permettra de soulager les articulations douloureuses du poids du corps.

## Rééducation : seulement en suivant les conseils du médecin

Quant à la rééducation, elle peut s'avérer indispensable en cas de gros traumatisme ou de problèmes réguliers dus à des mauvaises habitudes ou postures. Les exercices sont réalisés sous l'œil d'un professionnel, votre kiné par exemple, afin de ne pas apprendre des gestes qui pourraient nuire à d'autres tendons ou articulations. L'auto-rééducation est principalement réservée aux enfants qui n'ont pas les mêmes craintes que les adultes (de tomber, de se refaire une entorse) et qui courent bien souvent quelques semaines après un traumatisme sans se poser de questions.

## Bonnes postures et habitudes au quotidien et au travail pour limiter les risques

Il faut plier les genoux pour prendre son enfant dans les bras ou récupérer un objet au sol, surtout ne pas mettre tout le poids seulement sur la colonne vertébrale. Il ne faut pas porter de charges trop lourdes... Tous ces petits gestes qui sont faits tous les jours et généralement plusieurs fois par jour peuvent avoir des conséquences graves sur les articulations. Il est important de prendre de bonnes habitudes pour soulager les articulations et les protéger des traumatismes. Il faut aussi surveiller son poids, au moins pour prendre conscience d'une augmentation. En effet, un poids en hausse est un poids en plus pour des articulations qui, elles, ne peuvent pas grossir et sont donc plus fragiles. Les articulations des genoux et des hanches, qui sont dites portantes, sont les plus vulnérables en cas de prise importante de poids. Un régime peut être envisagé si les douleurs articulaires sont trop fortes et gênent la marche. Les métiers où les mouvements sont répétitifs sont souvent à risque de développer des douleurs articulaires. Les mouvements répétitifs entraînent un frottement et un stress importants sur les articulations. De nombreux métiers sont pourtant soumis à ces gestes similaires et répétés. Les travailleurs manuels, en usine, mais aussi les utilisateurs de l'ordinateur (du clavier et de la souris) ou les sportifs sont dits à risque en ce qui concerne les tendinites mais aussi d'autres troubles musculo-squelettiques. Le travail avec les bras tendus, par exemple, est très douloureux pour les articulations, de même lorsque les mains sont au dessus des épaules. Lorsque les poignets sont sollicités pour des mouvements répétitifs et rapides, les tendinites sont fréquentes et la douleur difficilement résorbée, si ce n'est en changeant de poste.

## Des articulations météo-sensibles

Enfin, sachez que l'air agit aussi sur les douleurs articulaires. Certaines articulations sont dites météo-sensibles et peu-

vent être douloureuses à cause des variations de pression atmosphérique. Eh oui, contrairement aux croyances, ce n'est pas l'humidité qui est en cause mais bien la pression. Mais comme les variations de la pression atmosphérique sont les causes des changements de temps, on y revient presque. Ainsi, un anticyclone qui nous protège du mauvais temps est synonyme de hautes pressions (qui provoquent rarement des douleurs articulaires) alors qu'une dépression, qui apporte la pluie, est une zone de basses pressions (qui entraînent des douleurs dans les articulations météo-sensibles). Le port de sous-vêtements chauds et confortables est conseillé par temps humide (donc de basses pressions) pour protéger les articulations des variations

## Gels et huiles de massage pour détendre

Les massages après le sport sont très importants pour permettre aux muscles de se détendre correctement après l'effort. En cas d'articulations rigides ou douloureuses, n'hésitez pas : massez ! Il existe aujourd'hui toute une gamme de gels et huiles de massage spécialement développés pour les sportifs mais accessibles à tous dans les magasins d'équipement sportif ou en pharmacie. Ces produits ont la capacité à la fois de permettre un massage aisé mais aussi de chauffer les muscles pour faciliter leur détente. Après une activité physique donc, une importante sollicitation des muscles et même s'ils ne sont pas douloureux, le recours à la chaleur permet de les décontracter et donc d'éviter une tension. Ne soyez pas trop brutal, les articulations sont fragiles. Il faut donc prendre le temps de détendre l'ensemble, sans être trop violent. Pensez à demander des conseils à votre kiné ou à votre professeur de sport pour faire les meilleurs mouvements pour vos articulations. Si des douleurs persistent le lendemain de l'effort après chaque séance, il convient de consulter un médecin pour vérifier que vous n'avez pas de lésions articulaires.

S. H.

In femmes santé

## GRIPPE PORCINE

### L'OMS fait état de 16.713 morts depuis son apparition

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait état vendredi dernier de la mort de 16.713 personnes de la grippe A/H1N1 depuis son apparition en mars-avril 2009 en Amérique du Nord. Jusqu'au 7 mars, plus de 213 pays et territoires à travers le monde ont rapporté des cas confirmés en laboratoires de la grippe A/H1N1, dont au moins 16.713 décès, a indiqué l'OMS dans le dernier bilan sur la pandémie. Ce bilan représente une hausse de 258 morts supplémentaires par rapport au précédent bilan, rappelle-t-on. L'Amérique compte toujours le plus grand nombre de décès dus à la grippe A/H1H1 (au moins 7576 morts, +37 en une semaine), mais la hausse des décès est plus remarquable en Europe (au moins 4.571 morts, +183 en une semaine), selon ce bilan.

APS

## DÉTECTION DU CANCER DE LA PROSTATE

# Des doutes grandissants sur le test standard

Des doutes grandissants entourent ces derniers mois l'utilité du test standard de détection du cancer de la prostate, le PSA, que son inventeur lui-même qualifie désormais de "grande erreur". Début mars, l'American Cancer Society (ACS), qui ne recommande pas de pratiquer des tests PSA (prostate specific antigen) de routine pour la plupart des hommes depuis les années 90, a exhorté les médecins à parler franchement avec leurs patients de ses risques et limites. Ces nouvelles recommandations sont basées sur les premiers résultats de deux études, une conduite en Europe et l'autre aux Etats-Unis, publiées en 2009 dans la prestigieuse revue médicale américaine *New England Journal of Medicine*. Ces essais cliniques ont révélé que le PSA — une mesure sanguine du taux d'une protéine produite par la prostate — ne permettait pas de conclure avec certitude que ce test permettait de sauver des vies. L'étude américaine a porté sur plus de 76.600 hommes de plus de 55 ans, dont la moitié a fait l'objet d'un PSA chaque année pendant six ans et d'un examen rectal tous les

quatre ans. Elle montre peu de différence dans le taux de mortalité en comparaison avec le groupe témoin à la septième année ainsi qu'à la dixième année de suivi. L'essai clinique européen conduit avec 182.000 hommes durant neuf ans est un peu plus encourageant, faisant ressortir une réduction de 20% de la mortalité par cancer de la prostate dans le groupe soumis régulièrement au test. Mais il montre aussi qu'il faut traiter 48 hommes pour en sauver un et donc que pour 47, ces procédures étaient inutiles. Le problème avec le PSA est qu'il ne permet pas de faire la distinction entre des cancers agressifs, requérant une intervention, et des tumeurs se développant lentement qui, en fonction de l'âge de la personne, ne seront probablement pas la cause du décès, explique l'ACS dans un communiqué. De plus ce test peut donner des résultats erronés. Au nom du principe de précaution les médecins recommandent en cas de test positif de procéder à des biopsies douloureuses ou à des interventions chirurgicales aux conséquences néfastes comme l'impuissance sexuelle. L'ACS

recommande désormais que les hommes, en bonne santé, ne présentant aucun symptôme de cancer de la prostate et ayant une espérance de vie d'au-moins dix ans, soient informés dès 50 ans par leur médecin des incertitudes, risques et bienfaits potentiels d'un test PSA avant de décider de s'y soumettre. Ceci s'explique par le fait que la plupart de ces cancers se développent lentement, explique-t-il dans une longue tribune publiée le 10 mars dans le *New York Times*. Il y rappelle que l'agence américaine des médicaments (FDA) avait autorisé la commercialisation du PSA en 1994 en s'appuyant sur une étude qui montre que ce test pouvait détecter 3,8% des cancers de la prostate, soit mieux que le taux obtenu par l'examen rectal traditionnel. La communauté médicale commence trop lentement à revenir sur l'utilité du PSA, déplore le Dr Ablin qui attribue cette mauvaise volonté à l'appât du gain des laboratoires pharmaceutiques. Selon lui, le PSA coûte au moins trois milliards de dollars chaque année.

J L Santini (AFP)

FOOTBALL - ÉLIMINATOIRES CHAN 2011 AU SOUDAN

# LES ALGÉRIENS ASSURENT L'ESSENTIEL

La sélection algérienne de football A' vient d'arracher une importante victoire face à son homologue libyenne, pour le compte du match aller des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations CHAN 2011, réservé aux joueurs locaux.

PAR MOURAD SALHI

Jusqu'à maintenant rien n'est encore perdu pour les hommes de Abdelhak Benchikha. Mais le plus dur reste à faire, le match retour qui se déroulera dans un mois à Tripoli (17 avril), ne sera surtout pas facile. Revenons à la rencontre. Les capés de l'entraîneur serbe Branco Ivankovic ont débuté ce rendez-vous continental très important avec beaucoup de méfiance, comme le schéma tactique adopté lors de cette rencontre. L'équipe visiteuse a essayé de préserver sa cage et revenir avec un match nul qui lui aurait permis de bien négocier le retour, mais ce n'était pas du tout



Ghezzali a inscrit le but qui vaut son pesant d'or pour le retour.

Ph/D.R.

le cas, les coéquipiers de Baabouche ayant entamé la partie avec la ferme intention d'ouvrir la marque et gérer par la suite la rencontre comme il se doit. Mais devant une défense libyenne très solide les algériens n'ont pas pu concrétiser les belles occasions de marquer. Les camarades de Hocine Metref se sont montrés les plus dangereux, surtout par Babouche, Bougueche ou Messaoud mais leurs tentatives

étaient toutefois inefficaces devant une formation Libyenne très organisée sur le plan défensif. La première mi-temps s'est terminée comme elle a débuté, c'est à dire 0-0.

Revenant des vestiaires, les Verts étaient plus combattifs, en inscrivant le premier but à la troisième minute de la seconde partie par Ghezzali suite à une excellente passe de Bougueche. Auréolés de cette belle réalisation, les

algériens multiplient leurs actions offensives notamment après la rentrée de Djabou. Les quelques occasions de la Libye ont été l'œuvre de l'ancien joueur de la JS Kabylie, Omar Dawoud.

La rencontre face à la Libye n'était pas aussi facile, la plupart des joueurs qui évoluent au sein de cette sélection sont issus des meilleurs clubs de la Libye. Rien n'empêche que les algériens ont réalisé l'essentiel, le reste viendra avec le renforcement des préparatifs. La rencontre s'est déroulée sous l'œil attentif du sélectionneur national Rabah Saâdane qui a certainement vu de plus près cette sélection nationale A' qui a fait une belle partie de foot. Cette victoire donnera certainement une envie d'aller plus loin dans cette compétition, et permettra aux camarades de Hocine Metref, expulsé, rappelle-t-on, à la dernière minute de jeu, de bien négocier le match retour qui se déroulera le 17 avril à Tripoli. La rencontre a été initialement programmée entre les 26 et 28 mars, à Tripoli, mais puisque ce pays abritera le sommet de la ligue arabe le 27 mars, la rencontre a été repoussée.

M. S.

## Saïfi et Meghni font la promotion du yaourt Soummam

PAR SHIRAZ BENOMAR

Les talentueux joueurs de football Mourad Meghni et Rafik Saïfi ont été les invités de la firme de production de produits laitiers Soummam, à une réception organisée à d'Alger. En présence d'un grand nombre d'invités, cette réception a été entamée avec la présentation de trois nouveaux spots publicitaires destinés à la télévision, en présence des deux joueurs de l'équipe nationale de football, Meghni et Saïfi qui ont été associés à titre de support chez Soummam pour vanter les qualités d'un nouveau produit de la firme installée à Akbou dans la wilaya de Béjaïa.

Lors de cette cérémonie, il a été projeté un spot publicitaire mettant en action les deux joueurs, en présence d'enfants, regroupés autour des joueurs de l'équipe nationale et des supporters, à bord d'un avion les transportant en Afrique du

Sud. Grâce à cette grande cérémonie les jeunes catégories des clubs de la JSM Béjaïa, l'USM Alger, l'Entente de Séfif, de l'ASO Chlef, et du MC Alger et même SOS village enfants de Draria ont eu la possibilité de rencontrer leur stars Rafik Saïfi et Mourad Meghni. Ils ont même eu droit à des cadeaux sous forme de ballons dédicacés et d'immortaliser l'évènement avec des photos souvenirs. Il y eut aussi la présence de quelques joueurs de la glorieuse équipe du FLN et de l'EN des années 1970. Notons que cette marque algérienne de la firme d'Akbou a adopté une stratégie de



Ph/F. Boudiaf

partenariat dans le domaine sportif et plus particulièrement le football étant donné que Soummam est le sponsor de plusieurs clubs de football du championnat national d'éli-

te, tels la JS Kabylie, le WA Tlemcen, le CA Bordj Bou-Argeridj, l'AS Khroub et la JSM Béjaïa. Elle a aussi donné le coup d'envoi de sa nouvelle campagne promotionnelle "Coupe du monde 2010" sous le thème : "Tous avec l'Algérie-Ouvre et gagne". Il s'agit de gagner un voyage en Afrique du Sud pour assister aux trois matchs de l'équipe nationale ainsi que des milliers d'autres cadeaux (écrans LCD et kit supporters). Autrement dit, un pot de yaourt qui fait rêver de l'Afrique du Sud

S. B.

### DÉCLARATIONS

**Mourad Meghni :** «Je suis très fier d'être algérien et de présenter un produit algérien, en l'occurrence Soummam. Quand je vois tous ces enfants, je me dis que je dois être à la hauteur et honorer mon pays en coupe du monde. Cela m'incite à donner le meilleur de moi-même».

**Rafik Saïfi :** «Je suis très content d'assister à cette cérémonie, surtout de voir tous ces enfants qui sont venus pour nous. Je suis ému !»

COUPE D'ALGÉRIE (HUITIÈMES DE FINALE)

## Aujourd'hui CRB-JSK

Aujourd'hui, se déroulera une rencontre à ne pas rater, entre le détenteur du trophée, le CR Bélouizdad, et la JS Kabylie pour le compte des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football et ce, au stade du 20 août 1955 (Alger), à 14h. Le CRB qui reste sur un revers en championnat face à l'USM Alger (0-1) après 11 matches consécutifs sans défaite (toutes compétitions confondues) aura l'avantage de recevoir sur son terrain et devant ses supporters. Après Aïn Defla et la JS Djijel, le CRB aura à cœur de faire tomber un gros morceau de l'élite et poursuivre son chemin pour défendre son «bien». D'ailleurs, l'entraîneur Mohamed Henkouche n'a pas caché son intention de jouer à fond ses chances

pour aller le plus loin possible et pourquoi pas garder le trophée, même si Dame Coupe réserve son lot de surprises. Côté effectif, le coach bélouizdadi devra composer sans deux de ses pièces maîtresses, à savoir son stoppeur Mohamed Amine Aksas, suspendu, et l'attaquant Youcef Saïbi qui souffre de la cuisse. Le club du Djurdjura se déplacera pour sa part à Alger en conquérant et jouera crânement ses chances de qualification, d'autant plus que c'est un match de coupe où seule la victoire compte. Et même si la JSK trouve des difficultés à s'exprimer au 20 août 1955 et en sort souvent vaincue, les hommes d'Alain Geiger ne l'entendent pas de cette oreille cette fois-ci et sont déterminés à se débarrasser de cette étiquette.

La mini-trêve qu'observe actuellement le championnat a été très bénéfique aux Kabyles, eux qui, en deux matches à Tizi-Ouzou, ont perdu quatre précieux points dans la course au titre. L'entraîneur suisse récupère à cette occasion l'ancien bélouizdadi Mohamed Amine Aoudia, Saïdi Lyès et Idriss Ech-Chergui, mais perd au dernier moment le milieu de terrain Douicher Laâmara, alors que Mohamed Seguer reste incertain. Ce match servira de test pour les deux équipes qui auront l'occasion d'effectuer les derniers réglages avant de se consacrer entièrement aux compétitions continentales programmées ce week-end. Le vainqueur de cette confrontation croisera le fer en déplacement avec l'heureux qualifié de la rencontre USM Annaba-CAB Bou Arreridj. Les autres rencontres de ces huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie se poursuivront mardi avec le grand derby algérois entre l'USMA et le MCA. (APS)

### DÉCLARATIONS

#### Rabah Saâdane

(Sélectionneur national)

«C'est un résultat positif pour l'équipe algérienne qui a disputé à cette occasion son premier match officiel. Nous avons assisté à un beau match. La rencontre retour sera difficile. Je ne connais pas très bien l'équipe libyenne, mais j'ai noté la bonne prestation du numéro 10, Ahmed Osman. Je suis venu assister au match pour voir de près certains joueurs de l'équipe A'. Nous préparons l'avenir de notre football et de notre équipe nationale».

#### Abdelhak Benchikha

(Entraîneur de l'EN A')

«On a joué face à une coriace et bonne équipe libyenne, constituée de joueurs très physiques et un gardien de but très expérimenté. Nous avons imprimé notre style de jeu court, fait de petites passes. Nous avons eu deux occasions de marquer mais nous n'avons pas pu les concrétiser. Il faudra gérer ce résultat au retour. L'essentiel, c'est de ne pas avoir encaissé de but lors de ce match. On va préparer la seconde manche avec sérénité».

#### Branko Ivankovic

(Entraîneur de la sélection Libyenne)

«Nous avons montré deux visages différents durant ce match. En première mi-temps, nous n'avons pas montré grand chose et nous avons mal joué. Les joueurs ont perdu beaucoup de balles au milieu du terrain. Il faut dire aussi que l'adversaire a bien joué la ligne. En seconde mi-temps, les choses se sont améliorées malgré le but algérien. Nous avons bien réagi et nous nous sommes procurés de belles occasions d'égaliser, notamment celle de Omar Dawoud. L'équipe algérienne recèle d'excellentes individualités. Elle est disciplinée sur le plan tactique. En dépit de cette défaite, je suis optimiste pour le match retour. Je pense que nous avons les moyens de nous qualifier».

#### Adel Maiza

(Capitaine d'équipe de l'EN A')

«Nous avons affronté une équipe libyenne très défensive, ce qui a gêné notre évolution sur le terrain. Nous nous sommes créés de belles opportunités de scorer, malheureusement, nous n'avons pu concrétiser qu'une seule. Il ne faut pas oublier que c'est la première sortie officielle de notre équipe après six mois de travail. Au match retour, l'équipe de Libye sera obligée d'attaquer et de faire le jeu pour rattraper son retard et nous tenterons de profiter des espaces. Sincèrement, nous avons les moyens pour revenir avec la qualification de Tripoli».

#### Mohamed Zemmamouche

(Gardien de l'EN A')

«Nous avons réalisé un match honnête face à une bonne équipe libyenne. Je pense que nous avons les moyens de mettre plus d'un but, mais la chance n'a pas été de notre côté. Le match retour sera difficile pour les deux équipes, mais nous sommes capables de nous qualifier».

#### Youssef Ghezzali

(Attaquant de l'équipe algérienne)

«Je remercie tout d'abord le public qui est venu nombreux nous encourager. Nous avons assuré l'essentiel. C'est une victoire certes étriquée mais précieuse. Nous avons réalisé 50% de notre mission en attendant le match retour qui s'annonce difficile. Nous allons nous préparer en conséquence pour revenir avec la qualification. Personnellement je suis très heureux d'avoir marqué le but algérien et je pense avoir honoré ma première sélection».

#### Omar Dawoud

(défenseur Libyen)

«L'équipe algérienne a exercé une forte pression durant tout le match et c'est normal car elle a joué devant son public. Elle dispose aussi d'excellents joueurs. Nous avons raté deux bonnes occasions d'égaliser. Le match retour sera difficile pour les deux équipes mais nous allons faire en sorte de se qualifier. Je suis heureux de rejouer en Algérie, pays où j'avais passé deux bonnes saisons avec la JS Kabylie et c'est possible que j'y revienne prochainement».

Alors que l'Afrique du Sud se prépare à écrire l'une des pages les plus importantes de son histoire, le pays tout entier se prend à rêver. Certes, le défi qui attend les Bafana Bafana est de taille, mais la sélection semble portée par un enthousiasme sans limite. Force est de reconnaître que les supporters sud-africains ont connu bon nombre de déceptions ces dernières années. Pourtant, l'équipe nationale a régulièrement prouvé qu'elle pouvait rivaliser avec les meilleurs, même si la constance n'a pas toujours été au rendez-vous. Le fait de disputer une Coupe du Monde de la FIFA devant ses

**GROUPE A**  
**Portrait Afrique du Sud**

propres supporters pourrait justement lui donner ce petit plus qui lui a si souvent manqué par le passé. En 1996, quatre ans après avoir réintégré la scène internationale, l'Afrique du Sud avait surpris tous les amateurs de football en s'imposant face à la Tunisie en finale de la Coupe d'Afrique des Nations de la CAF, au Soccer City de Johannesburg. Seize ans plus tard, les Bafana Bafana reviennent sur les terres de leur premier

exploit avec la ferme intention d'écrire un nouveau chapitre de leur histoire. Les récentes performances de la sélection en Coupe des Confédérations de la FIFA sont de nature à générer un certain optimisme. Battus de peu par le Brésil en demi-finale puis par l'Espagne dans le match pour la troisième place, les Sud-Africains ont fait mentir leurs détracteurs. Le potentiel est là, il reste maintenant à l'exploiter. A chacune de ses sorties, l'équipe nationale s'est en effet créée de belles occasions mais son manque de réussite ou d'efficacité dans le dernier geste l'a condamnée à se contenter d'une place d'honneur.

**MONDIAL DE 2010**

# En tant que pays hôte de la compétition, l'Afrique du Sud est qualifiée d'office

**Le sélectionneur**

Le retour de Carlos Alberto Parreira à la tête de la sélection a été accueilli avec une certaine réserve. Ses nombreux succès estiment pourtant que le natif de Rio de Janeiro est l'homme de la situation. Champion du monde en 1994 avec la Selecao, Parreira ne manque pas de qualifications. Il peut également s'appuyer sur une vaste expérience, acquise au fil d'une carrière qui l'a mené aux quatre coins du monde. Ce savoir-faire pourrait s'avérer précieux au moment de redynamiser une sélection qui connaît quelques difficultés à l'approche du tournoi. Cependant, le technicien brésilien sait qu'il n'a plus le droit à l'erreur aujourd'hui. Son premier passage à la tête des Bafana Bafana avait été marqué par diverses expérimentations plus ou moins réussies, qui lui avaient notamment valu d'être éliminé dès le premier tour de la Coupe d'Afrique des Nations de la CAF 2008.

**Les joueurs vedettes**

Le talentueux Steven Pienaar est devenu la figure de proue de cette sélection sud-africaine. En l'absence de Benni McCarthy, toujours en disgrâce, le milieu de terrain d'Everton apporte créativité et fantaisie dans l'entrejeu. Depuis son arrivée en Angleterre, Pienaar a incontestablement franchi un palier. Si son cas continue à faire couler beaucoup d'encre en Afrique du Sud, son



La sélection d'Afrique du Sud, pays organisateur de la Coupe du monde 2010.

influence sur le jeu de son équipe et ses qualités de meneur sont désormais reconnues par tous les observateurs. Ses prestations lors de la Coupe des Confédérations de la FIFA laissent à penser qu'il sera l'un des éléments clés de la sélection sud-africaine en 2010.

Toutefois, l'Afrique du Sud devra également pouvoir compter sur son redoutable duo de récupérateurs, Siboniso Gaxa et Tsepho Masilela pour aller loin. Moins médiatiques que leur partenaire du milieu de terrain, les deux hommes abattent un travail considérable à chacune de leurs sorties.

**Passé en Coupe du monde de la FIFA**

En deux participations à la Coupe du Monde de la FIFA, l'Afrique du Sud n'a jamais réussi à dépasser la phase de poules. L'édition 2010 constitue donc une formidable occasion pour elle de franchir un cap important. Six ans après avoir réintégré le grand concert des nations, les Bafana Bafana avaient obtenu leur billet pour France 1998. Malgré une sévère correction 0-3 administrée par les Bleus en match d'ouverture, ils avaient par la suite arraché deux matches nuls intéressants face

au Danemark et à l'Arabie saoudite. Pour sa deuxième apparition au plus haut niveau, l'Afrique du Sud a de nouveau buté sur le premier obstacle malgré un premier succès en Coupe du Monde de la FIFA, acquis aux dépens de la Slovaquie (1-0).

**Entendu...**

"Disputer une Coupe du Monde devant son public est un grand honneur, nous en sommes bien conscients. Peu de joueurs ont eu ce privilège. Nous savons ce qui nous attend. La Coupe du Monde est notre priorité, notre seul objectif. Nous nous devons de faire honneur à notre pays." - Aaron Mokoena, capitaine.

**Mancini après Lippi ?**



Roberto Mancini est cité comme étant le favori de la Fédération italienne pour succéder à Marcello Lippi à la tête de la Squadra Azzura après la Coupe du monde 2010. Roberto Mancini à la tête de la sélection italienne ? Les dirigeants du football transalpins y pensent. L'actuel entraîneur de Manchester City serait même le favori pour succéder à Marcello Lippi après le Mondial 2010 selon le Daily Telegraph. Et ce car Cesare Prandelli, coach de la Fiorentina et pressenti ces dernières semaines, devrait finalement prendre la direction de Turin pour entraîner la Juventus la saison prochaine... Le nom du futur sélectionneur italien devrait être connu avant le coup d'envoi de la Coupe du monde.

**Maradona a vu les Argentins de l'OM**

Treize mois après la victoire de l'Argentine sur la France au stade Vélodrome (2-0, le 11 février 2009), Diego Maradona était de retour dans la cité phocéenne samedi après-midi. Le sélectionneur de l'Albiceleste s'est rendu à la séance d'entraînement de l'OM pour s'entretenir avec les deux Argentins du club olympien : Gabriel Heinze et Lucho Gonzalez. Rappelons que ce dernier ne figurait pas dans le dernier groupe convoqué par "el Pibe de oro" pour le match amical remporté face à l'Allemagne (1-0), mais figure parmi les candidats à sa liste des 23 pour le Mondial sud-africain. Maradona en a également profité pour discuter avec Didier Deschamps et faire quelques photos



avec... plusieurs joueurs marseillais, visiblement ravis de pouvoir poser en compagnie de la légende vivante du ballon rond. A trois mois du début de la Coupe du monde (11 juin), le sélectionneur de l'Argentine tourne en Europe afin de superviser certains joueurs. Ainsi, Maradona s'est rendu à Madrid, mercredi dernier, pour assister à la rencontre Real Madrid-Lyon (1-1), et ira à Milan et Manchester, ainsi qu'à Barcelone, pour voir un certain Lionel Messi.

**EQUIPE NATIONALE**

# Raouraoua et Saâdane prochainement en tournée de prospection en Europe

Le Président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua et le sélectionneur national, Rabah Saâdane, effectueront une tournée européenne à la fin du mois de mars pour superviser et discuter avec les joueurs algériens susceptibles de renforcer les rangs de l'équipe nationale en prévision du Mondial 2010, a révélé samedi à l'APS, le président de l'instance fédérale.



Mohamed Raouraoua et Rabah Saâdane.

Plusieurs joueurs, dont certains ont déjà évolué avec les Verts, figurent parmi les éléments que superviseront les deux responsables au cours de cette tournée

qui durera jusqu'à début Avril, précise la même source. D'autre part, la FAF est en train de prospecter afin de choisir le lieu du

stage et l'enceinte qui accueillera le dernier match de préparation des Verts face au Emirats Arabes Unis, prévu le 4 juin 2010. "A

l'heure où je vous parle, nous n'avons pas encore arrêté notre choix. Nous sommes en train de prospecter et la décision sera prise

dans les prochains jours" a indiqué M. Raouraoua. Pour rappel, le coach national avait émis le vœu, au lendemain du match contre la Serbie, le 3 mars dernier, de ne pas disputer le match contre l'UAE à Alger en raison des conditions de préparation et de la mauvaise qualité de la pelouse du stade du 5 juillet. "Sincèrement, un stage de préparation en Algérie est très difficile à gérer, c'est impossible de s'y concentrer, même pour un match amical, en plus de l'état catastrophique de la pelouse" avait regretté le coach national au lendemain de la sévère défaite face aux Serbes (0-3). Saâdane avait précisé qu'il allait demander aux responsables de la FAF de ne pas disputer le dernier test à Alger face aux émiratis avant le départ le lendemain pour Johannesburg et ce, afin d'assurer le maximum de conditions en termes de préparation pour un tel évènement.

# Beckham s'inquiète pour sa place au Mondial

Le milieu de terrain David Beckham a indiqué, hier, qu'il n'était pas assuré de participer à la Coupe du monde en Afrique du Sud (11 juin-11 juillet) avec la sélection anglaise. Beckham, rappelons-le, a participé à trois Coupes du monde et il aimerait bien endisputer une quatrième, mais il a toutefois affirmé que sa présence dans la liste des 23 «n'est pas du tout garantie» écrit le site goal.com

"Les gens pourraient penser que je suis convaincu d'aller à la Coupe du monde, mais ce n'est pas le cas, pas du tout", a déclaré Beckham, 34 ans, au site internet spécialisé skysports.

Actuellement prêt à l'AC Milan par les Los Angeles Galaxy, l'ancien "Manucunien" a rejoint la Lombardie pour relancer sa carrière et convaincre le sélectionneur Fabio Capello de le convoquer pour le Mondial sud-africain.



Même si le technicien italien a affirmé, récemment, être impressionné par le milieu de terrain anglais, ce dernier a laissé toutefois planer le doute.

"Je ne suis pas assuré d'aller en Afrique du Sud, je dois travailler dur. Il reste plus de 2 mois et beaucoup de matches à disputer et j'espère pouvoir continuer de bien jouer pour entrer dans l'équipe", a ajouté Beckham.

Lors du Mondial, l'Angleterre évoluera dans le groupe C aux côtés de l'Algérie, des Etats-Unis et de la Slovaquie.

# Everton renonce à Donovan



Landon Donovan et Everton, c'est bel et bien terminé. Le club anglais a abandonné sa tentative de convaincre les dirigeants du Los Angeles Galaxy de prolonger le prêt du milieu international américain. «Landon Donovan est retourné au LA Galaxy à l'issue de son prêt de dix semaines. Malgré les tentatives pour prolonger le contrat de Donovan à Everton, le LA Galaxy l'a rappelé avant le lancement le 27 mars de la saison de MLS», le Championnat nord-américain, ont regretté les Toffees sur leur site internet. Donovan, 28 ans, a disputé samedi son dernier match avec Everton (2-2 sur le terrain de Birmingham).

AFP

# Guus Hiddink ne sera pas sélectionneur de la Côte d'Ivoire

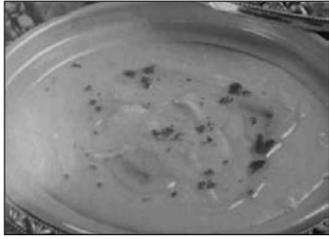
Le Néerlandais Guus Hiddink n'a pas répondu favorablement à l'offre de la Fédération ivoirienne de football de conduire la sélection nationale au Mondial-2010 en Afrique du Sud en remplacement de Vahid Halilhodzic, a annoncé l'intéressé samedi. "Je dois admettre que la Côte d'Ivoire n'a pas rendu la décision aisée. Didier Drogha a fait le forcing pour m'avoir et le président de la Fédération Jacques Anouma m'a fait une excellente proposition", a écrit Hiddink à la presse. En février, Hiddink, actuel sélectionneur de la Russie, est annoncé en Turquie où il devrait prendre en charge l'équipe nationale. Le technicien néerlandais a précisé qu'il aurait bien accepté de diriger les Eléphants s'il n'était pas lié à la Russie jusqu'en juillet avant de se "consacrer à (son) nouvel employeur, la Turquie". Hiddink a successivement dirigé les Pays-Bas, la Corée du Sud et l'Australie avant de prendre en charge la Russie. Vahid Halilhodzic a été démis de ses fonctions de sélectionneur de la Côte d'Ivoire après l'élimination des Eléphants en quarts de finale de la CAN-2010, devant l'Algérie (2-3) après prolongations.

APS

# Les Pays-Bas en préparation en Autriche

La sélection des Pays-Bas effectuera un stage de préparation en altitude en Autriche en mai prochain en vue du Mondial-2010 de football (11 juin-11 juillet), comme plusieurs équipes qualifiées dont l'Angleterre, a-t-on appris auprès d'organisateur samedi. Les Oranje séjourneront du 19 au 31 mai dans un luxueux hôtel de Seefeld, au Tyrol (ouest). Les hommes de Bert van Marwijk rencontreront le Mexique en match amical à Fribourg (Allemagne) le 26 mai. Versés dans le groupe E du Mondial, organisé en Afrique du Sud, les Néerlandais affronteront le Danemark, le Japon et le Cameroun. Outre l'Angleterre et les Pays-Bas, cinq autres équipes vont venir se préparer dans les Alpes autrichiennes avant le Mondial : la Corée du Sud, la Serbie, la Nouvelle-Zélande, la Slovaquie et le Honduras. Ces sélections disputeront, au cours de leur séjour fin mai-début juin, une série de matches amicaux. Destination traditionnelle pour les stages d'intersaison de clubs européens, l'Autriche récolte aussi les fruits de la bonne co-organisation de l'Euro-2008 qui avait mis en valeur ses infrastructures d'hébergement et d'entraînement. D'autre part, plusieurs pays qualifiés pour le Mondial viendront faire leurs gammes en Autriche lors de matches amicaux : le Cameroun (29 mai contre la Slovaquie à Klagenfurt), le Japon (le 30 mai contre l'Angleterre à Graz) et l'Espagne (le 3 juin contre la Corée du Sud à Innsbruck). Une rencontre Corée du Nord - Honduras est également envisagée.

## Cuisine

Soupe aux  
petits-pois secs

## Ingrédients :

500 g de petits-pois secs  
1 pincée de sel  
1 c. à café de cumin  
8 gousses d'ail écrasées  
Eau  
Piment de Cayenne  
1 c. à café de piment doux

## Préparation :

Verser 1,5 l d'eau dans une cocotte minute et porter à ébullition. Bien nettoyer les petits-pois, les laver et les verser dans l'eau bouillante. Ajouter le sel, le cumin et l'ail. Fermer et laisser cuire pendant 30mn ou jusqu'à cuisson entière des petits-pois. Retirer du feu, laisser refroidir et mixer tout le contenu de la cocotte jusqu'à obtention d'une soupe à consistance liée. Saupoudrer de piment de Cayenne.

Chocolat fourré à  
la pâte d'amande

## Ingrédients :

Pour la pâte d'amande :  
400 g d'amandes en poudre  
400 g de sucre glace  
8 cl d'eau  
1 c. à café d'arôme d'amande amer  
1 c. à café d'eau de fleurs d'oranger

## Pour le chocolat :

200 g de chocolat noir pâtissier

## Préparation :

Mélanger les amandes en poudre et le sucre. Ajouter l'eau, l'arôme d'amande et l'eau de fleurs d'oranger. Pétrir jusqu'à obtenir une masse compacte. Laisser reposer couvert d'un film étirable pendant une nuit.

Faire fondre les carrés de chocolat au bain marie et pendant ce temps, façonner des petits pavés de pâte d'amande ou des petites boules.

Chemiser une plaque de papier sulfurisé. Déposer un pavé de pâte sur une fourchette et le tremper dans le chocolat fondu. Tapoter la fourchette sur le bord de la casserole pour ôter l'excédent de chocolat et les déposer sur le papier sulfurisé.

Répéter l'opération jusqu'à épuisement de la pâte d'amande.

Pour accélérer le durcissement de vos bouchées, placez-les au frigo pendant quelques heures.

## ACTIVITÉ PHYSIQUE

## Courir ou marcher, que choisir ?

*Ces deux activités sportives sont des « assurances vie ». Courir est plus physique que marcher mais les deux restent de très bons sports qui ne sont, à dire vrai, pas si différents. Donc, à vous de choisir.*

## Courir ou jogger :

Cette activité sollicite presque tous les muscles, le système cardiovasculaire et les articulations. L'effort est long et on court en général entre 30 minutes et 1h. C'est donc un sport d'endurance.

## Question préparation :

Il faut gérer son alimentation. Ne pas manger trop riche mais avaler quand même ce qu'il faut comme des protéines, vitamines, laitages et bien sûr prendre des barres de céréales ou des fruits secs pour éviter l'hypoglycémie réactionnelle. Il faut s'échauffer environ 10 minutes pour éviter les blessures et finir la séance par l'incontournable récupération qui permet d'éviter des séquelles.

Débutante, intermédiaire, confirmée, l'essentiel est de courir à votre rythme.

Faites vous un programme !

## La marche :

Mettre un pied devant l'autre, c'est simple et cela vous tonifie de la tête aux pieds. La marche est moins violente que le jogging et elle muscle en douceur. L'idéal est de marcher 45 minutes par jour. Toutefois, si vous réalisez déjà les 30 minutes de marche quotidienne recommandées, même espacées, c'est très bien.

Pour être efficace, il faut se déplacer d'un bon pas. Progresser à un rythme minimum de 4 kilomètres par heure. A la fin, étirez-vous pour détendre vos muscles.

## Pour qui ?

Il n'y a pas d'âge pour courir à partir du moment où vous n'avez pas de problèmes cardiaques ou d'arthrose sévère de la hanche ou du genou. Cette pratique est également déconseillée aux personnes en surpoids. A l'inverse, tout le monde peut faire de la marche !

## Les atouts :

Courir galbe la silhouette car on muscle en longueur plus qu'en volume contrairement à la musculation, par exemple. La course à pied est un atout minceur car elle brûle beaucoup de calories. On élimine le gras et environ 500 cal pour 1 h de course à 10 km/h. Au niveau mental, on se défou-



le, on oublie et on se dépasse, bref on se fait du bien !

Marcher régulièrement vous donnera un corps de sirène. Il le rendra plus souple, plus ferme (bye bye cellulite) et il vous donnera bonne mine. En effet, marcher à bonne allure, dope l'oxygénation et favorise la micro-circulation des tissus de la peau.

## SURDITÉ D'UN ENFANT

## Ce qui doit alerter les parents



Un dépistage précoce de la surdité chez l'enfant permet une prise en charge immédiate qui gagnera en efficacité. Dans les faits, il n'intervient pourtant souvent qu'après un an...

## Les signes révélateurs :

Parce qu'un dépistage précoce est important, il est nécessaire que les parents apprennent à reconnaître ces signes qui doivent conduire à consulter un spécialiste. Lui

seul pourra confirmer leurs craintes. Voici, donc, quelques pistes :

## Chez le nourrisson :

Bébé ne réagit pas aux bruits (jouets sonores, sirène dans la rue, bruits soudains...).

Bébé ne semble pas réagir aux appels de ses parents (ils ne tourment pas la tête lorsque vous l'appellez...).

Aucun bruit ne parvient à le réveiller.

La perte progressive du babil après 6 mois peut aussi être un indice qui doit alerter.

## A 12 mois

Bébé ne répond pas à son nom.

## Vers 18-24 mois :

Vous constatez des retards dans l'apparition des premiers mots, des difficultés d'articulation ou des émissions vocales incontrôlées...

Bébé semble rencontrer des problèmes dans le développement du langage ou même semble régresser.

## Après 4 ans :

Vous constatez des retards scolaires.

Votre enfant semble souffrir de troubles de l'articulation (confusions phonétiques par exemple...).

Enfin, des troubles du comportement (tendance à s'isoler, comportement agressif, colère...) peuvent être des signes de troubles auditifs.

## Astuces

Stopper les  
grincements  
du lit :

Pour éviter les grincements du lit à chaque mouvement, mettez un peu de talc entre les jointures. Cela marche aussi pour le parquet, ou les autres meubles en bois.

Du savon noir  
pour l'argenterie :

Mélangez du savon noir avec de l'eau chaude. Baissez fortement afin d'obtenir une mousse. Laissez tremper vos couverts pendant quelques minutes. Essuyez-les.

Entretien des  
 tiroirs :

Pour que vos tiroirs s'ouvrent et se ferment sans retenue, frottez les glissières et les champs avec du savon sec. Ainsi entretenus, ils reprendront leur facilité d'usage, sans blocage.

Rénover les  
pinces durcies :

Malgré vos précautions, les poils de votre pinceau ont durci ? Essayez de les récupérer en les laissant tremper pendant une heure au minimum dans un bain de vinaigre bouillant. Rincez à l'eau claire.

## PROGRAMME TÉLÉ



10h00 : Ardhe El-Sâada  
 10h30 : El-Assil  
 11h15 : Min Waqiouna  
 12h00 : Alef Soual  
 12h30 : Aâdjalet Aâdjiba  
 13h00 : Journal télévisé ( édition du 13h)  
 13h30 : Luisa Fernanda  
 15h00 : Azizi El-Mouchahid  
 16h30 : El-djawal  
 17h00 : Aâlem El-hacharat  
 17h30 : El-Moustahlik  
 18h00 : Journal télévisé ( édition Amazigh)  
 18h30 : Moutaât El-Maida  
 19h00 : Ikhetar soualek  
 20h00 : Journal télévisé ( édition du 20h)  
 21h00 : Taraa Maa tara  
 22h00 : Film  
 23h00 : documentaire



08:30 Téléshopping  
 09:20 Le destin de Lisa  
 09:40 Le destin de Lisa  
 11:05 Météo  
 11:07 La Ferme célébrités en Afrique  
 11:55 Petits plats en équilibre  
 12:00 Attention à la marche !  
 12:50 L'affiche du jour  
 13:00 Journal  
 13:40 Petits plats en équilibre  
 13:50 Météo  
 13:55 Les feux de l'amour  
 14:55 Mon enfant à tout prix  
 16:35 New York, police judiciaire  
 17:25 Monk  
 18:15 La Ferme célébrités en Afrique

19:05 Le juste prix  
 19:50 La prochaine fois, c'est chez moi  
 19:55 Météo  
 20:00 Journal  
 20:35 C'est ma Terre  
 20:38 Courses et paris du jour  
 20:40 Météo  
**20:45 Le gendre idéal 2**

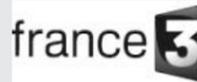


22:35 Esprits criminels



09:00 Dans quelle éta-gère  
 09:05 Des jours et des vies  
 09:25 Amour, gloire et beauté  
 09:50 C'est au programme  
 10:55 Météo  
 11:00 Motus  
 11:30 Les Z'Amours  
 12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
 12:55 Météo  
 13:00 Journal  
 13:50 Météo  
 13:55 Consomag  
 14:00 Toute une histoire  
 15:10 Comment ça va bien !  
 16:15 Le Renard  
 17:10 Paris sportifs  
 17:15 Brigade des mers  
 18:00 CD'aujourd'hui  
 18:10 En toutes lettres

19:00 N'oubliez pas les paroles  
 19:45 Fred et Jamy à la découverte du système immunitaire  
 19:50 Météo  
 19:55 Image du jour  
 20:00 Journal  
 20:30 Emission de solutions  
 20:33 Tirage du Loto  
 20:34 Météo  
 20:35 FBI  
 21:18 D'art d'art  
 21:20 FBI  
 22:05 Complément d'enquête  
 23:50 Dans quelle éta-gère  
 23:55 Journal de la nuit



09:00 Des histoires et des vies  
 10:00 Côté maison  
 10:25 Côté cuisine  
 11:00 Plus belle la vie  
 11:25 Consomag  
 11:30 Jeux Paralympiques  
 11:40 Le 12/13  
 11:45 Météo  
 11:50 Edition de l'outre-mer  
 11:55 Météo  
 12:00 Journal régional  
 12:25 Journal national  
 12:55 Météo  
 13:00 Drôle de 13 h  
 13:30 En course sur France 3  
 13:45 Inspecteur Derrick  
 14:40 Keno  
 14:45 L'institut  
 16:05 Mr. Bean  
 16:35 Culturebox  
 16:40 Slam  
 17:10 Un livre un jour  
 17:15 Des chiffres et des lettres  
 17:50 Questions pour un champion  
 18:30 18:30 aujourd'hui  
 18:40 Le 19/20  
 18:45 Edition locale  
 19:00 Journal régional

19:28 Journal national  
 19:58 Météo  
 20:00 Tout le sport  
 20:08 Fred et Jamy à la découverte des défenses de l'organisme  
 20:10 Plus belle la vie  
 20:35 Hors-série  
 20:36 Les survivants d'Haïti  
 22:25 Météo  
 22:27 La minute épique  
 22:30 Soir 3  
 22:55 Ce soir (ou jamais !)



19:00 Arte Journal  
 19:30 Globalmag  
 19:50 Shogun  
 20:35 La vérité  
 22:35 Palestrina, prince de musique  
 23:30 M la Maudite



09:55 Absolument stars  
 11:10 Un gars, une fille  
 11:35 La petite maison dans la prairie  
 12:40 Météo  
 12:45 Le 12 45  
 12:50 La petite maison dans la prairie  
 13:40 Météo  
 13:45 Père malgré lui  
 15:15 Windfall  
 17:50 Un dîner presque parfait  
 18:50 100 % mag  
 19:40 Météo  
 19:45 Le 19 45  
 20:05 Un gars, une fille  
 20:40 Top chef  
 23:10 Le Chef contre-attaque



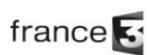
10:10 Bien-être  
 11:10 A vos recettes  
 11:50 24h people  
 12:30 Drôles de dames  
 13:25 Le Flash  
 13:35 Maigret  
 17:00 Le zapping  
 17:15 Les perles  
 18:35 Le Flash  
 18:40 Morandini !  
 19:45 Mission impossible, 20 ans après  
 20:40 Un air de famille  
 22:40 Le meilleur des Nous C nous  
 23:40 Langue de bois s'abstenir



11:25 Loveloozer  
 12:15 Les dossiers de vis ma vie  
 12:45 Friends  
 13:10 Friends  
 13:40 Stargate SG-1  
 16:45 Hannah Montana  
 17:10 Jonas  
 17:35 Friends  
 18:25 Stargate SG-1  
 19:50 Le grand casting de la télé  
 20:10 Bob Ghetto  
 20:15 12 Infos  
 20:35 A l'épreuve du feu  
 22:40 Le grand casting de la télé



## LA SELECTION DU JOUR



20h36

## Les survivants d'Haïti



Réalisateur :  
 Edouard Bergeon,  
 Michaëlle Gagnet,  
 Éléonore Gay.

16H53 à Port-au-Prince. Une secousse très violente, de magnitude 7, ébranle tout le pays. Elle ne va durer que 48 secondes et sera suivie de deux autres secousses très importantes. Quelques minutes plus tard, un énorme nuage de poussière recouvre toute la ville. Un spectacle de désolation et de carnage règne dans les rues. On parle de plus 200 mille morts. Très vite, la communauté internationale envoie de l'aide. La course contre la montre a commencé pour tenter de sauver le maximum de vies. Que vont devenir ceux qui ont échappé à la mort ? Comment la vie reprend-elle son cours ?



20h35

## La vérité



Réalisateur : Henri-Georges Clouzot.  
 Avec : Brigitte Bardot (Dominique Marceau), Charles Vanel (l'avocat de la défense).

Dominique Marceau est jugée en cour d'assises pour le meurtre de son ami Gilbert Tellier. Elle l'a abattu de six coups de revolver, avant d'essayer de se suicider au gaz. Elle a été sauvée à temps. Pendant que les témoins et les avocats développent leur théorie sur ce crime à la barre, Dominique essaye de faire entendre sa voix. Jeune fille insouciante se donnant à qui la désire, elle a rencontré Gilbert, futur chef d'orchestre et fiancé de sa sœur Annie, studieuse violoniste. Pour Gilbert comme pour Dominique, c'est la passion. Mais la jalousie malade de Gilbert ne tarde pas à fournir matière à dispute. Après une ultime querelle, Gilbert la quitte.



20h40

## Un air de famille



Réalisateur : Cédric Klapisch. Avec : Jean-Pierre Bacri (Henri), Jean-Pierre Darroussin (Denis), Catherine Frot.

Comme tous les vendredis, les Ménard se retrouvent au café que tient Henri, le fils aîné. Et comme tous les vendredis, ils se rendent ensuite au restaurant pour y dîner en famille. Ce soir là, à l'heure de la fermeture, Henri ne semble pas d'humeur à plaisanter. Sa sœur Betty et le garçon de salle, Denis, en font les frais. Arrive enfin Madame veuve Ménard, flanquée de son fils préféré, Philippe, et de sa belle-fille, Yolande, dont ils vont fêter ensemble les trente ans. Cause de ce retard, le passage de Philippe, n°4 d'une entreprise locale, aux informations régionales. Sa mère, sa femme et Betty ont suivi sa prestation devant leur poste de télévision. Henri a oublié.



20h35

## A l'épreuve du feu



Réalisateur : Edward Zwick. Avec : Denzel Washington, Meg Ryan, Lou Diamond Phillips.

Les bombes sifflent au-dessus de Bagdad. Les reporters américains dépêchés sur place, rendent compte, minute par minute, de la situation dans le Golfe. Nommé à la tête d'une escouade de chars dans le désert irakien, le colonel Sterling encourage ses hommes avant l'assaut et prie avec eux. Dans la confusion des tirs, il prend l'un de ses propres blindés pour un tank ennemi et ordonne d'ouvrir le feu. Cette bavure coûte la vie à plusieurs de ses valeureux soldats, dont Boylar, son meilleur ami...



Web : www.lemidi-dz.com

Directrice  
 de la publication :  
 Saida Azzouz

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :  
 Sihem Henine  
 e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard :  
 021.63.80.82 et 87  
 Rédaction : Tél/Fax : 021.63.79.16  
 Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14  
 publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à  
 l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
 Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine :  
 100, rue Larbi Ben M'hidi -  
 Constantine -Tel/Fax : 031.64.17.53  
 Bureau de Annaba  
 24 rue Med Khemisti  
 Tél. : 038.86.11.57  
 Bureau de Tizi-Ouzou  
 Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A  
 Nouvelle-Ville T. O.  
 Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
 Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
 Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
 EURL Midi Libre  
 au capital social de 12.000.000 DA  
 Compte Bancaire :  
 SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
 CCP : 37 22 55 clé 54  
 Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

## 5.462 mines détruites par l'ANP durant le mois de février 2010

Au total 5.462 mines, datant de la période coloniale, découvertes le long des frontières est et ouest du pays, ont été détruites par l'Armée nationale populaire durant le mois de février dernier, a appris l'APS dimanche de bonne source.

Cette opération, qui entre dans le cadre de l'opération de déminage des zones minées par l'armée coloniale française, a permis la découverte et la destruction, au niveau de la 2<sup>e</sup> Région militaire, de 1.937 mines antipersonnel et 605 mines antigroupes.

Au niveau de la 3<sup>e</sup> Région militaire, 390 mines antipersonnel et 9 mines antigroupes ont été découvertes et détruites, alors que dans la 5<sup>e</sup> Région militaire, il a été enregistré, durant le mois passé, la destruction de 2.303 mines antipersonnel, 192 mines antigroupes et 26 mines éclairantes. Le total des mines découvertes et détruites par les unités de l'ANP, engagées dans l'opération de déminage, s'élevait, au 28 février 2010, à 442.208 mines, soit 371.673 mines antipersonnel, 68.272 mines antigroupes et 2.263 mines éclairantes, a-t-on précisé de même source.

## Les pensions des victimes du terrorisme maintenues après la retraite ou la majorité

Le président de la cellule d'assistance judiciaire pour l'application de la charte pour la paix et la réconciliation nationale, M. Azzi Merouane, a annoncé dimanche à Alger la mise en oeuvre de nouvelles mesures prises par le gouvernement, en l'occurrence le ministère de l'Intérieur, concernant le dossier des victimes du terrorisme qui continueront de bénéficier des pensions de l'Etat après l'âge de la retraite ou de la majorité. S'exprimant lors d'une conférence organisée par le quotidien *El-Moudjahid* sur "la justice internationale et son application sur le terrain", M. Azzi a indiqué qu'"avant cette nouvelle mesure, l'Etat indemnisait les victimes du terrorisme à savoir, les veuves, les ascendants (père et mère) et les enfants mineurs au moyen de pensions mensuelles qui cessaient dès l'âge de la retraite des ascendants et des

veuves et à la majorité des enfants". Cette nouvelle mesure, a-t-il poursuivi, permet de maintenir les pensions mensuelles pour ces catégories même après l'âge de la retraite ou la majorité des enfants. M. Azzi a souligné l'existence d'une catégorie de personnes dont les biens ont été détruits du fait du terrorisme, qui ont tout perdu et même poursuivis par les impôts et les banques qui leur avaient octroyé des prêts, précisant que leurs cas sont en cours d'examen après le parachèvement des investigations. Il a déclaré, à ce propos, que ces personnes bénéficieront d'une pension de l'Etat et que ce n'était qu'une question de temps. Par ailleurs, Le conférencier a insisté sur l'importance de faire le distinguo entre la loi sur la réconciliation nationale de 2006 et la loi sur les victimes du terrorisme de 1995, amendée en 1997 et revue en 1999.

## Relogement de 205 familles de Diar Echams

205 familles de la cité Diar Echams (El Madania, Alger) ont été relogées, dimanche, dans des appartements à Tixeraine dans la commune de Birkhadem. Cette opération a touché les familles qui logeaient, depuis des années, dans des habitations précaires au milieu de la cité de Diar Echams. L'opération de relogement se poursuivra durant trois jours et concernera, mardi prochain, 307 autres familles habitant cinq immeubles de la cité Diar Echams dans des appartements à Djenane Sfari (Birkhadem). Le wali délégué de Sidi M'hamed (Alger), M. Khelifi Mohamed Laïd, qui a supervisé le déroulement du relogement des familles, a indiqué à l'APS que cette opération a concerné 512 familles. Il a ajouté qu'elle s'inscrit dans le cadre de la restructuration de la cité Diar Echams par la transformation des appartements F1 en F3 et F4 et la démolition, dès lundi, des constructions précaires. M. Khelifi a mis en exergue l'importance de



cette opération eu égard à la densité de la cité qui compte 1.600 familles. D'autres opérations de relogement sont prévues au profit des habitants de Diar el Mahoul, cité Mahiedine, a-t-il encore indiqué, précisant que le programme d'habitat de la wilaya d'Alger vise le relogement de 12.000 familles jusqu'au mois d'octobre. De son côté, le directeur du logement de la wilaya d'Alger, M. Mohamed Ismail, a souligné que l'opération s'est déroulée "normalement" et deux bureaux d'accueil ont été mis en place pour orienter les bénéficiaires vers leurs nouveaux appartements.

## 2.500 brevets d'invention enregistrés

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Rachid Harraoubia, a indiqué dimanche à Alger qu'environ 2.500 brevets d'invention ont été enregistrés, dans les différents domaines de la recherche, depuis le lancement du plan-directeur de la recherche scientifique. A l'occasion de l'ouverture de la semaine nationale de la recherche scientifique et l'innovation, qui a vu la présence du ministre d'Etat ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Nouredine Yazid Zerhouni, du ministre de l'Education nationale, M. Boubekeur Benbouzid, et du ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Hachemi Djjar, M.

Harraoubia a précisé que les efforts déployés par l'Etat se sont concrétisés, par l'enregistrement de 2500 brevets d'invention et la parution de plus de 25.000 publications spécialisées dans ce domaine. Le ministre a précisé que l'Algérie disposait de 800 laboratoires de recherche et environ 20.000 travaux de recherche repartis entre centres de recherche et universités. Par ailleurs, il a appelé les opérateurs économiques et industriels à se rapprocher "davantage" de l'université algérienne et des laboratoires de recherche "dans l'objectif de trouver des solutions à leurs problèmes et préoccupations".

## Un jardin littoral sur le site de l'ex-décharge de Kabrera (Tipasa)

L'ex-décharge publique de Kabrera, dans la commune de Sidi-Ghilès (Tipasa) sera transformée en jardin littoral, a appris hier l'APS auprès des responsables de l'environnement.

En prévision de la reconversion de cette décharge qui surplombe la mer, une opération de plantation d'arbres (une haie de brise-vent) a été organisée, hier, par les services de la direction de l'environnement et des forêts avec la participation des Scouts musulmans algériens (SMA). Cette opération, qui entre dans le cadre du programme de réhabilitation des décharges sauvages et contrôlées lancé depuis 2001 par le ministère de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et du tourisme, pour décontaminer les sites et les transformer en jardins, va se poursuivre sitôt que le transfert des déchets vers le nouveau site de Kouidiat El Hannafi sera achevé. L'opération de transfert des déchets ménagers de ce site de Kabrera, dont le volume est estimé à 250.000 m<sup>3</sup>, se poursuit avec un rythme d'enlèvement quotidien de 1.200 m<sup>3</sup>. La décharge de Kabrera, installée depuis 1958 sur la plage aux abords d'Oued El Hachem, est devenue, depuis 2006, une priorité pour les responsables de la wilaya qui l'ont fermée définitivement en avril 2009, après avoir trouvé un site de transfert à 4 km du chef lieu de daïra, en attendant la réalisation de casiers d'enfouissement dont l'étude a déjà été lancée. Cette opération de transfert s'inscrit dans l'étude globale d'éradication et de fermeture des décharges sauvages lancée en 2001 par le ministère dans le cadre du Plan national de développement durable (PNDD). L'éradication de cette décharge a nécessité un montage financier de 150 millions DA, répartis entre 80 millions DA sur PSD et 70 millions DA sur PCD. Cette enveloppe a permis le transport des déchets vers le nouveau site et la réalisation d'un casier d'enfouissement technique des ordures ménagères. Celles-ci, évaluées à 250.000 m<sup>3</sup>, à raison de 40 à 50 tonnes/jour provenant des communes de Cherchell, Sidi Ghilès, Hadjret Ennousse et Sidi Semiane, avaient largement débordé au-delà de la zone de stockage provoquant des dégâts sur l'environnement. La seconde phase de l'opération, qui consiste en la réalisation d'un casier d'enfouissement technique des ordures, prise en charge dans le cadre du PSD, est en phase d'étude d'impact par le bureau allemand "Ecoplan", spécialisé en la matière. Le projet sera, en principe, achevé en octobre prochain avec le lancement de l'opération de plantations d'arbres sur les deux sites, en l'occurrence l'ancienne décharge qui sera transformée en jardin littoral après sa décontamination et le nouveau qui sera agrémenté d'espèces végétales adaptées à la nature du projet. Ce programme d'éradication des décharges sauvages sera suivi par la réalisation d'un centre d'enfouissement technique (CET) intercommunal (Cherchell, Sidi Ghilès, Hadjret Ennousse et Sidi Semiane) qui sera implanté au douar Aghbal sur une superficie de 6 ha dont la caractéristique principale sera le tri et le recyclage des plastiques, papier, métal et autres objets en verre.



*En prévision de la reconversion de cette décharge qui surplombe la mer, une opération de plantation d'arbres (une haie de brise-vent) a été organisée, hier, par les services de la direction de l'environnement et des forêts avec la participation des Scouts musulmans algériens (SMA).*



## INSOLITE

### Une femme accouche quatre heures après avoir appris sa grossesse

Une jeune femme a donné naissance à son enfant seulement ... quatre heures après que les médecins lui aient annoncé qu'elle était enceinte

Belinda Waite, 21 ans, se plaignait de douleurs depuis pratiquement neuf mois. On lui avait diagnostiqué le syndrome du colon irritable, une maladie souvent associée à des douleurs d'estomac. En réalité, la jeune femme était enceinte. "J'avais l'impression que quelque chose bougeait à l'intérieur de mon corps ces derniers mois, mais je ne pensais pas être enceinte et cela n'a d'ailleurs pas non plus frôlé l'esprit des médecins" raconte Mlle Waite. Le 6 février dernier, la jeune femme s'est à nouveau rendue à l'hôpital, se plaignant de douleurs abdominales. C'est alors que les médecins lui ont appris qu'elle était enceinte de trois mois. C'est quatre heures plus tard et de retour chez elle que Belinda Waite, aidée par la mère de son petit ami, a accouché de



Louise. En effet, la jeune femme était en réalité enceinte de 9 mois. Au départ choquée par ce qui lui arrivait, le couple affirme se réjouir désormais de ce bébé inattendu.

## Horaires des prières

| Annaba          | Skikda          | Constantine     | Béjaïa          | Alger           | Mostaganem      | Oran            | Tlemcen         |
|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Fadjr : 5h14    | Fadjr : 5h17    | Fadjr : 5h19    | Fadjr : 5h24    | Fadjr : 5h33    | Fadjr : 5h45    | Fadjr : 5h48    | Fadjr : 5h52    |
| Dohr : 12h38    | Dohr : 12h42    | Dohr : 12h43    | Dohr : 12h49    | Dohr : 12h57    | Dohr : 13h09    | Dohr : 13h12    | Dohr : 13h15    |
| Asr : 16h02     | Asr : 16h05     | Asr : 16h07     | Asr : 16h13     | Asr : 16h21     | Asr : 16h33     | Asr : 16h36     | Asr : 16h39     |
| Maghreb : 18h37 | Maghreb : 18h40 | Maghreb : 18h41 | Maghreb : 18h47 | Maghreb : 18h55 | Maghreb : 19h07 | Maghreb : 19h10 | Maghreb : 19h13 |
| Icha : 19h58    | Icha : 20h01    | Icha : 20h02    | Icha : 20h09    | Icha : 20h17    | Icha : 20h28    | Icha : 20h31    | Icha : 20h33    |

LA FEMME ET LA RESISTANCE AU SAHARA OCCIDENTAL

## Forum international du 20 au 22 mars à Tindouf

L'Union nationale des femmes sahraouies (UNFS) organisera, du 20 au 22 mars, un forum international sous le thème « la femme et la résistance », en collaboration avec le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS).

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Ce forum, qui se tiendra dans les campements de réfugiés sahraouis, à Tindouf (Sud algérien) et qui verra la participation de plusieurs délégations, se penchera sur la vie de la femme sahraouie, en sa qualité de militante, de mère au foyer et de résistante tant dans les camps que dans les territoires occupés par le Maroc. Parmi ces délégations figurent l'Union des femmes sahraouies d'Algérie, celle d'Amérique latine, celle d'Afrique et celle des territoires occupés. Par ailleurs, il est annoncé la participation d'épouses d'ambassadeurs accrédités en Algérie ainsi qu'un groupe composé de journalistes algériens. Le service de presse de l'ambassade de la RASD à Alger indique, qu'entre autres, une réunion préliminaire est prévue à Alger le 20 mars.

Le combat de la femme sahraouie, que ce soit dans les camps de réfugiés ou dans l'exil, a, de par sa forte mobilisation et son engagement, marqué la scène internationale, principalement ces dernières années. Le combat de l'infatigable Aminatou Haïdar en est la preuve éminente. D'autres encore, comme elle, continuent de porter le flambeau de la résistance bien que dans le silence. Le combat qui perdure au Sahara Occidental a incontestablement modifié les habitudes ainsi que la place de la femme sahraouie. Celle-ci est parvenue à jouer un rôle



La femme sahraouie se bat sur tous les fronts.

important tant au sein de la cellule familiale, de l'appareil de production économique que dans les structures politico-administratives. Dans les camps de réfugiés, elle est omniprésente, notamment pour garantir une organisation et gestion permanente et efficace de la vie sociale au sein même de la communauté des réfugiés. Ce sont elles qui ont mis sur pied les premiers camps de réfugiés en 1976 et qui les administrent depuis lors. Elles gèrent plus de 80% de la vie administrative dans les campements. Elles sont responsables de leur fonctionnement et de leur défense. Par ailleurs, on les trouve aujourd'hui occupant des fonctions dans le corps diplomatique et représentent le Front Polisario à l'étranger, comme en Libye, au

Danemark, en Allemagne, en Italie, et il y a peu de temps en Suisse. Aujourd'hui encore, elles sont partie indéfectible de la lutte pacifique enclenchée ces dernières années. Une lutte à laquelle ont pris part bon nombre de femmes militantes et qui subissent toutes les injures et répressions des forces marocaines.

L'Union nationale des femmes sahraouies (UNFS) est une organisation populaire regroupant toutes les femmes de la RASD. Elle a été créée en 1979 à l'initiative du Front Polisario. L'UNFS compte aujourd'hui plus de 10.000 membres dans les camps de réfugiés à Tindouf, les zones occupées et libérées du Sahara Occidental et à l'étranger, parmi l'émigration sahraouie, organisés en bureaux locaux et régionaux.

M. B.

TRIBUNAL CRIMINEL DE BOUMERDÈS

## Perpétué pour dix terroristes

Le tribunal criminel de Boumerdès a condamné, hier, par contumace, dix terroristes à perpétuité pour les chefs d'inculpation d'« actes terroristes ». Parmi eux figure le chef terroriste, l'émir de la katibet Al Ansar, Touati Ali, qui s'est rendu aux services de sécurité de la wilaya de Tizi Ouzou en 2009. L'instance judiciaire de Boumerdès a relaxé les dénommés Hanine Mahrez, Hanine Rafik qui ont été accusés de liens avec les groupes terroristes.

L'affaire remonte au mois de décembre 2008, lorsque les services des Douanes algériennes ont saisi des jumelles introduites par H.M qui était de retour d'Espagne.

Par ailleurs, le même tribunal a relaxé les douaniers K.Cherad, Rouibeh M. et K. Réda, poursuivis pour usurpation de fonction.

Tahar Ounas

## Dialogue méditerranéen

Abdelmalek Guenaizia, ministre délégué auprès du ministère de la Défense nationale, a reçu hier au siège du ministère de la Défense nationale, l'amiral Giamopao Di Paola, président du comité militaire de l'Otan, en visite officielle en Algérie.

Les entretiens ont porté sur des questions d'intérêt commun ayant trait à la coopération militaire entre l'Algérie et l'Otan dans le cadre du dialogue méditerranéen.

DIRECTION DE LA CONCURRENCE ET DES PRIX DE ANNABA

## Saisie de plus de 5 tonnes de farine périmée

PAR MOHAMED RAFRAF

Agissant sur renseignements et suite à plusieurs plaintes de citoyens, les services de la Direction de la concurrence et des prix ont entamé, la semaine écoulée, une vaste opération de contrôle qui a débouché sur la saisie de plus de 5t de farine avariée au niveau de plusieurs commerces.

« Il s'agit de 5.400kg de farine conditionnés en paquets de 1kg et dont la date de péremption était largement dépassée, certains lots sont même périmés depuis l'année 2008 », indique-t-on.

D'où, sans doute, la question inévitable qui s'impose dans ce cas précis : le produit, très sensible car de large consommation, est-il arrivé à péremption sur le marché, c'est-à-dire sur les étals des commerçants où a-t-il, dans sa grande partie, été

livré déjà périmé ? C'est à quoi doivent répondre les nombreux commerçants interpellés par les enquêteurs de la DCP et dont les P-V d'audition ont été transmis à la justice, car outre l'infraction aux règles de commerce en vigueur, il y a également atteinte à la santé publique, souligne-t-on. L'importance du volume du produit saisi - plus de 5 t - dénote de l'ampleur du trafic qui sévit dans le secteur agro-alimentaire. Selon les mêmes sources, des milliers de bouteilles d'eau minérale périmées - de plusieurs marques - ont également été saisies l'été passé à Annaba.

Les analyses micro-biologiques, effectuées par le laboratoire de la DCP, y avaient décelé la présence de micro-organismes dangereux pour la santé des consommateurs.

R. M.

## Très Libre



sidou@lemidi-dz.com